
**Annexe 1 Copie des questions et
commentaires du MDDEP**

Questions et commentaires

**Projet de stabilisation de talus des berges de
la rivière Richelieu le long des routes 133 et 223
entre Saint-Basile-le-Grand et Saint-Ours**

Dossier 3211-02-225

Mars 2005

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
2. QUESTIONS ET COMMENTAIRES	1
 2.1 DÉLIMITATION DE LA ZONE D'ÉTUDE.....	1
 2.2 DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE	1
2.2.1 Régimes hydrologique et hydraulique	1
2.2.2 Régime sédimentologique et dynamique d'érosion	2
2.2.3 Qualité de l'eau de surface.....	2
2.2.4 Qualité environnementale des sols et des sédiments.....	3
 2.3 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN	3
2.3.1 Tenure des terres, affectation du sol et usages	3
2.3.2 Infrastructures – oléoduc et gazoduc	4
 2.4 DESCRIPTION DU MILIEU NATUREL	4
2.4.1 Faune aviaire	4
2.4.2 Faune ichtyenne	5
2.4.3 Flore.....	6
 2.5 DESCRIPTION DU PROJET	7
2.5.1 Fiches techniques.....	7
2.5.2 Description des variantes d'intervention.....	8
2.5.3 Analyse visuelle du paysage/Qualité.....	10
 2.6 IMPACTS ET MESURES D'ATTÉNUATION	11
2.6.1 Régime sédimentologique et dynamique d'érosion	11
2.6.2 Conditions hydrodynamiques	11
2.6.3 Travaux connexes – chemins d'accès	11
2.6.4 Charriage	11
2.6.5 Milieu humain – utilisation des rives et du cours d'eau	12
2.6.6 Faune ichtyenne	12
 2.7 PROGRAMME DE SUIVI.....	12

1. INTRODUCTION

Le présent document comprend des questions et des commentaires adressés au ministère des Transports du Québec dans le cadre de l’analyse de recevabilité de l’étude d’impact sur l’environnement pour le projet de stabilisation de talus des berges de la rivière Richelieu le long des routes 133 et 223 entre Saint-Basile-le-Grand et Saint-Ours.

Avant de rendre l’étude d’impact publique, le ministre du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs et leader parlementaire adjoint du gouvernement doit s’assurer qu’elle contient tous les éléments requis à la prise de décision. C’est dans cette perspective que la Direction des évaluations environnementales, Service des projets en milieu hydrique, a analysé la recevabilité du document « Projet de stabilisation de talus des berges de la rivière Richelieu le long des routes 133 et 223 entre Saint-Basile-le-Grand et Saint-Ours – Étude d’impact sur l’environnement déposée au ministre de l’Environnement, rapport principal et annexes », et qu’elle souligne maintenant à l’initiateur du projet les lacunes et les imprécisions de l’étude d’impact réalisée par Dessau-Soprin.

Les renseignements demandés portent principalement sur la description des variantes d’intervention pour la stabilisation des berges et la faune ichtyenne. Toute l’information requise doit être fournie préalablement à l’avis de recevabilité.

2. QUESTIONS ET COMMENTAIRES

2.1 Délimitation de la zone d’étude

QC-1 À la section 2.1, la figure 2-1 intitulée « Zone d’étude et sites étudiés » devra être reprise en tenant compte des éléments suivants :

- La délimitation aval de la zone d’étude régionale n’est pas illustrée. L’initiateur du projet devra donc produire une nouvelle figure sur laquelle l’ensemble de la zone d’étude régionale est clairement illustrée.
- L’initiateur du projet localisera l’ensemble des localités dans lesquelles des interventions sont prévues.

2.2 Description du milieu physique

2.2.1 Régimes hydrologique et hydraulique

QC-2 À la section 2.2.2, l’initiateur du projet décrit très brièvement l’hydrographie de la rivière Richelieu. Cette description étant incomplète, l’initiateur du projet décrira les régimes hydrologique et hydraulique de la rivière Richelieu dans la zone d’étude régionale, plus précisément :

- La bathymétrie du cours d’eau dans la zone d’étude et plus précisément dans les zones d’intervention.

- Les vitesses de courant en surface et en profondeur pour chacun des sites d'intervention.
- Les débits moyens en crue et en étiage dans la zone d'étude.
- Les niveaux d'eau en crue, en étiage et en condition moyenne dans la zone d'étude.
- Le régime des glaces dans la zone d'étude.

2.2.2 Régime sédimentologique et dynamique d'érosion

- QC-3** L'initiateur du projet décrira le régime sédimentologique dans la zone d'influence des travaux en accordant une attention particulière aux secteurs des sites d'intervention (zones d'érosion, transport des sédiments, zones d'accumulation).
- QC-4** L'initiateur du projet décrira la dynamique d'érosion dans la zone d'étude en accordant une attention particulière aux secteurs des sites d'intervention : zones instables, facteurs d'érosion (vagues, glaces, courants, niveaux d'eau, débris, etc.).

2.2.3 Qualité de l'eau de surface

- QC-5** La section 2.2.5 porte sur la qualité de l'eau de surface. L'initiateur du projet précisera si on retrouve des prises d'eau dans la zone d'étude. Si tel est le cas, leur utilisation devra être précisée et elles devront être localisées sur une carte. De plus, une évaluation des impacts potentiels des travaux prévus sur ces infrastructures sera réalisée et présentée.
- QC-6** La figure 2-2 illustre le portrait de la situation en ce qui a trait à la qualité de l'eau de la zone d'étude. En rapport avec cette figure, l'initiateur du projet devra :
- Définir les indices IBG (indice biologique global), IIB (indice d'intégrité biotique) et IQBP (indice de qualité bactériologique et physico-chimique), notamment les paramètres dont ils tiennent compte.
 - Spécifier les substances toxiques analysées dans l'indice « substances toxiques ».
 - Pour chacun des indices présentés, soit IBG, IIB, IQBP, substances toxiques et contamination du poisson, préciser les différentes classes qui sont illustrées dans la légende.
 - Les données présentées sur cette figure datent de 1990. Tenant compte du fait que, en 1995, 30 % de la population du bassin versant de la rivière Richelieu était desservie par une usine de traitement des eaux usées et que ce pourcentage s'élevait à 75 % en 1998, l'initiateur du projet justifiera si les données illustrées sur cette figure sont toujours représentatives de la situation et, selon le cas, apportera les ajustements requis.

2.2.4 Qualité environnementale des sols et des sédiments

QC-7 Certaines interventions de stabilisation nécessiteront l'excavation de sols de façon à adoucir la pente des talus et l'excavation de sédiments au pied des talus de façon à permettre l'aménagement de clés d'enrochements pour assurer la stabilité de certains ouvrages.

- L'initiateur du projet précisera si une évaluation des risques de contamination des sols et des sédiments en place a été réalisée pour chacun des sites d'intervention (historique des activités antérieures). Si un tel type d'évaluation a été réalisé, l'initiateur du projet en fournira les résultats et précisera le mode de gestion des sols et des sédiments excavés selon leur niveau de contamination.
- Si un tel type d'évaluation n'a pas été réalisé, l'initiateur du projet en justifiera la raison et précisera les mesures qu'il entend mettre en place pour assurer une gestion adéquate des déblais (sols et sédiments).

2.3 Description du milieu humain

2.3.1 Tenure des terres, affectation du sol et usages

QC-8 Pour chacun des sites d'intervention, l'initiateur du projet précisera :

- La localisation cadastrale, en termes de lot, rang, canton et municipalités.
- Le statut de propriété (domaine hydrique public, terrains municipaux, propriétés privées, etc.).
- Les droits de propriété et d'usage octroyés (ou les démarches requises ou entreprises afin de les acquérir).
- Les droits de passage.
- Les servitudes.

QC-9 L'initiateur du projet précisera l'affectation du sol pour chacun des sites d'intervention et il précisera également si les interventions prévues respectent la réglementation municipale en vigueur.

QC-10 L'initiateur du projet mentionne que certains travaux nécessiteront des ententes avec les propriétaires riverains lorsque ceux-ci seront réalisés sur des terrains privés.

- À cet effet, nous désirons porter à l'attention de l'initiateur du projet que, advenant l'autorisation du présent projet par le gouvernement, toute intervention sur une propriété privée nécessitera une autorisation écrite du propriétaire foncier et que celle-ci sera requise préalablement à l'émission de toute autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

QC-11 La rivière Richelieu est considérée navigable et flottable en entier. La limite de propriété des cours d'eau navigables et flottables dans notre province est réputée être du domaine de l'État, jusqu'à la ligne des hautes eaux ordinaires. Le lit de la rivière Richelieu est donc du domaine hydrique public.

- Avenant la réalisation du projet sous étude et que celui-ci entraîne l'occupation du domaine hydrique de l'État, l'initiateur du projet devra régulariser cette occupation auprès du Centre d'expertise hydrique du Ministère à la Direction de la gestion du domaine hydrique de l'État.

QC-12 L'initiateur du projet mentionne, à la section 2.4.5.1, qu'environ 42 % des rives de la rivière Richelieu situées dans la portion québécoise du bassin versant de la rivière ont fait l'objet d'interventions afin de contrer les problématiques reliées à l'érosion.

- L'initiateur du projet précisera, dans la mesure du possible, ce pourcentage pour la zone d'étude à l'heure actuelle et une fois que les travaux prévus auront été complétés.

2.3.2 Infrastructures – oléoduc et gazoduc

QC-13 L'initiateur du projet mentionne, à la section 2.4.5.2, la présence d'un oléoduc qui traverse la rivière Richelieu à la hauteur de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu et de la Ville de Saint-Basile-le-Grand.

- L'initiateur du projet fournira des détails sur le gazoduc qui traverse la rivière Richelieu également à la hauteur de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu et de la Ville de Saint-Basile-le-Grand.
- L'initiateur du projet fournira une carte, à une échelle adéquate, localisant les sites d'intervention et ces infrastructures de transport (oléoduc et gazoduc).
- L'initiateur du projet évaluera les impacts potentiels des travaux prévus sur ces infrastructures de transport et les risques éventuels d'accident. Selon l'évaluation qu'il aura effectuée, l'initiateur du projet présentera des mesures de précaution et d'urgence spécifiques en cas de bris pendant la phase de construction. Ces mesures devront être transmises aux autorités municipales concernées afin d'assurer une harmonisation avec les plans d'urgence en cas de sinistre dans le secteur des travaux.

2.4 Description du milieu naturel

2.4.1 Faune aviaire

QC-14 Étant donné que des travaux de déboisement et de débroussaillage sont prévus au niveau de la majorité des sites d'intervention, l'initiateur du projet précisera les espèces d'oiseaux qui utilisent les habitats situés dans la zone d'étude durant la saison de nidification. Il indiquera également les mesures qu'il entend prendre pour protéger les oiseaux qui y nichent et qui utilisent la zone d'étude pour élever les jeunes.

2.4.2 Faune ichtyenne

Le tronçon touché de la rivière Richelieu constitue un secteur sensible pour plusieurs espèces de poissons. L'initiateur du projet mentionne que les principales espèces de poissons d'intérêt sportif retrouvées dans la rivière Richelieu sont la perchaude, le doré, l'achigan, le maskinongé, le brochet et la barbotte brune.

Précisons que la rivière Richelieu est aussi reconnue en tant que voie de migration importante notamment pour l'aloise savoureuse, l'anguille d'Amérique et les chevaliers. Entre autres, l'étude d'impact présentée par l'initiateur du projet ne semble pas prendre en compte les répercussions potentielles durant les travaux sur les activités biologiques, en particulier la dévalaison des juvéniles de chevaliers. Également, on ne retrouve aucune information sur le dard de sable, une espèce de poisson susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable probablement présente dans la zone d'étude.

L'initiateur du projet décrira davantage la faune ichtyenne du tronçon touché par les travaux, sans oublier les poissons proies qui ne présentent pas nécessairement un intérêt sportif ou de protection, de même que les impacts potentiels. Précisons que si les données disponibles chez les organismes gouvernementaux, municipaux ou autres sont insuffisantes ou ne sont plus représentatives, l'initiateur du projet complètera sa description à l'aide d'inventaires conformes aux règles de l'art.

QC-15 En ce qui concerne les différentes communautés de poissons fréquentant la zone d'étude, l'initiateur du projet fournira notamment les éléments d'information suivants pour chacune des espèces d'intérêt présente :

- Il fournira des détails sur la biologie de ces espèces (reproduction, alevinage, etc.) dans la rivière Richelieu, plus précisément sur les aspects susceptibles d'être affectés par son projet.
- Il précisera, pour chacune des espèces, les différents types d'habitats retrouvés dans la zone d'étude (aires de fraie, d'alevinage et d'alimentation, abris, voies de migration) et les périodes durant lesquelles ces habitats sont fréquentés.

Afin de s'assurer que sa description sera la plus complète possible, l'initiateur du projet devra notamment consulter les études suivantes dont les références bibliographiques sont ici présentées. À ce sujet, l'initiateur du projet peut communiquer avec M^{me} Nathalie Vachon de la Direction de l'aménagement de la faune de Montréal, de Laval et de la Montérégie du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) au numéro de téléphone (450) 928-7607, poste 304.

- ◆ Vachon, Nathalie. 1999. Écologie des juvéniles 0+ et 1+ de chevalier cuivré (*Moxostoma hubbsi*), une espèce menacée, comparée à celle des quatre autres espèces de *Moxostoma* (*M. anisurum*, *M. carinatum*, *M. macrolepidotum*, *M. valenciennesi*) dans le système de la rivière Richelieu. Université du Québec à Montréal, Mémoire de maîtrise en sciences biologiques, 191 p.

- ◆ Vachon, N. 1999. Suivi de l'abondance relative des chevaliers 0+ dans le secteur Saint-Marc de la rivière Richelieu en septembre 1999 avec une attention particulière portée au chevalier cuivré (*Moxostoma hubbsi*). Société de la faune et des parcs du Québec, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Longueuil, Rapp. Tech. 16-05, vii + 25 p.
- ◆ Vachon, N. 2002. Variations interannuelles de l'abondance des chevaliers 0+ dans le secteur Saint-Marc de la rivière Richelieu de 1997 à 2001 avec une attention particulière portée au chevalier cuivré (*Moxostoma hubbsi*). Société de la faune et des parcs du Québec, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Longueuil, Rapp. Tech. 16-08.
- ◆ Vachon, N. 2003. L'envasement des cours d'eau : processus, causes et effets sur les écosystèmes avec une attention particulière aux Catostomidés dont le chevalier cuivré (*Moxostoma hubbsi*).

Aussi, le personnel technique de Faune Québec a procédé, en 2004, à un suivi télémétrique de chevaliers cuivrés dans le fleuve Saint-Laurent et la rivière Richelieu. Les connaissances accumulées dans ce contexte sur les déplacements de cette espèce légalement désignée au Québec comme menacée devraient être considérées dans le cadre du présent projet. Bien que le rapport sur cette étude ne soit pas encore disponible, l'initiateur du projet peut communiquer avec M. Pierre Dumont de la Direction de l'aménagement de la faune de Montréal, de Laval et de la Montérégie du MRNF au numéro de téléphone (450) 928-7607, poste 308.

QC-16 L'initiateur du projet reprendra la figure 2-3 illustrant l'emplacement de sites de fraie. Ainsi, sur une carte situant les différents sites d'intervention, l'initiateur du projet localisera les sites de fraie des espèces d'intérêt présentent dans la zone d'étude et en aval de celle-ci (et qui peuvent être affectés par le projet).

2.4.3 Flore

QC-17 L'initiateur du projet mentionne la présence potentielle d'espèces végétales vulnérables ou susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables dans la zone d'étude. Pour sa part, le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (C.D.P.N.Q.) recense un potentiel, quoique faible, pour deux mentions d'espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables dans l'ensemble de la zone d'étude ou à proximité. Il s'agit de la lysimaque hybride (*Lysimachia hybrida*) et du chêne bicolore (*Quercus bicolor*), deux plantes qui affectionnent les rivages. L'initiateur du projet devra s'engager à documenter la présence de ces espèces dans le secteur à l'étude, et ce, avant d'entreprendre les travaux et selon les conditions suivantes :

- Un inventaire de terrain détaillé sera réalisé à une période propice (mois de juillet) afin de pouvoir évaluer avec exactitude l'impact du projet sur ces deux espèces.
- L'inventaire devra couvrir tous les secteurs ayant un potentiel pour ces deux espèces, notamment les forêts riveraines encore présentes et les alentours des sites d'intervention sur une distance d'au moins 10 mètres de la rivière. Une

caractérisation des milieux affectés (ou strates végétales) devra accompagner les résultats d'inventaire.

- Un rapport détaillé de l'inventaire devra être transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Ce rapport inclura les noms et localisations des occurrences observées à l'intérieur ou à proximité de la zone d'étude.
- Advenant la présence d'individus de ces espèces, l'initiateur du projet évaluera les impacts potentiels des travaux prévus sur ceux-ci et présentera des mesures d'atténuation ou de compensation. Précisons que la transplantation ne sera pas une mesure à privilégier et qu'elle ne doit être envisagée qu'en dernier recours.

2.5 Description du projet

2.5.1 Fiches techniques

QC-18 L'initiateur du projet précise que la collecte de données de terrain a été compilée à l'aide d'une fiche technique qui reprend essentiellement l'information contenue dans la fiche d'inventaire du document « *Protection des rives, du littoral et des plaines inondables : guide des bonnes pratiques* » produit par le ministère de l'Environnement et de la Faune (1998).

- Ce guide précise que les vitesses d'écoulement devraient être évaluées lors des plus grosses crues (généralement les crues de printemps). Cependant, si cette évaluation n'est pas possible, le guide précise que les vitesses d'écoulement peuvent être évaluées en se basant sur la granulométrie. L'initiateur du projet précisera la méthode à laquelle il a eu recours pour déterminer les vitesses d'écoulement (section 5 des fiches de caractérisation de la berge présentées à l'annexe 2 de l'étude d'impact).
- La section 7 des fiches de caractérisation de la berge réfère au charriage. Dans cette section, l'initiateur du projet ne semble faire référence qu'au déplacement ou à l'accumulation du matériau du lit (charriage de fond). Selon le guide des bonnes pratiques, le charriage inclut aussi les glaces et tout débris pouvant être transportés en surface du cours d'eau. Lorsqu'il est associé à des vitesses d'écoulement élevées, la charriage des glaces et des débris peut représenter une menace pour l'intégrité des rives. Ainsi, considérant ces éléments et ce qui a été demandé plus tôt à la question sur la dynamique d'érosion, l'initiateur du projet devra faire une nouvelle évaluation du charriage pour chacun des sites d'intervention.
- La localisation des sites d'intervention à l'aide des fiches de l'annexe 2 n'est pas toujours claire. Par exemple, pour la fiche de la page 5, on indique : site 3a amont - 924. Ainsi, pour chacun des sites d'intervention, l'initiateur du projet en clarifiera la localisation.

2.5.2 Description des variantes d'intervention

QC-19 L'initiateur du projet devra fournir davantage de détails sur les différentes variantes d'intervention. À la suite des commentaires ci-bas, il devra aussi apporter des ajustements aux figures 3-6 à 3-10.

Hauteur des ouvrages – récurrence

Les types d'intervention proposés font intervenir des techniques de stabilisation variées. Cependant, les hauteurs de mise en place des aménagements dans les talus ne sont pas définies.

- L'initiateur du projet devra mettre en parallèle les aménagements proposés en fonction des cotes de récurrence et des cotes de niveau d'eau associées.
- Tel que mentionné précédemment, l'initiateur du projet précisera les vitesses d'écoulement.
- L'initiateur du projet précisera si les différents ouvrages proposés permettront d'assurer la stabilité des rives face aux forces érosives du cours d'eau.

Calibre d'enrochement

Sur plusieurs des interventions types présentées, l'initiateur du projet propose de mettre en place un enrochement en pied de talus. Or, sur les figures présentées (figures 3-6 à 3-10), plusieurs informations sont manquantes afin de pouvoir porter un jugement sur les enrochements proposés. Ainsi, l'initiateur du projet précisera :

- Les dimensions des enrochements (hauteur, épaisseur).
- L'empiètement dans le cours d'eau.
- Les caractéristiques des enrochements proposés (calibre, d_{50} , caractéristiques de la pierre).
- La méthode qui sera employée pour mettre les pierres en place.

Clefs d'enrochements

Certains des aménagements proposés comportent une clef à leur base. Très peu de détails sont cependant contenus aux plans. Ainsi, l'initiateur du projet précisera :

- Si des clefs seront incorporées dans chacun des aménagements proposés.
- Le cas échéant, les dimensions des clefs.
- Si les clefs seront encastrées dans le lit du cours d'eau.

Géotextile

Une membrane géotextile apparaît uniquement sur l'intervention de type 5.

- Compte tenu de la nature des sols composant la rive, l'initiateur du projet précisera toutes les interventions types pour lesquelles la mise en place d'un géotextile est requise.
- Le cas échéant, l'initiateur du projet précisera les spécifications techniques des membranes proposées.

Stabilité des talus

Les travaux de stabilisation proposés seront effectués dans des secteurs où les talus mesurent entre 3 et 10 mètres de hauteur et dont l'angle des pentes varie entre 35° et 50°. Dans le même secteur, des interventions d'urgence auraient été réalisées depuis les trois dernières années afin de stabiliser les talus et de protéger les infrastructures présentes au sommet. Selon ce qui est visible sur les photographies présentées à l'annexe 1 de l'étude d'impact, des bermes stabilisatrices semblent avoir été construites en pied de talus à certains endroits (sites 22, 23 et 24 le long de la route 223 – photographies 223-22-b, 223-23-a, 223-24-b).

- Dans les sections types, aucune berme ne semble projetée. L'initiateur du projet précisera si les ouvrages de stabilisation prévus permettront d'assurer la stabilité globale des rives. De plus, il précisera si des analyses de stabilité ont été réalisées et, le cas échéant, il fournira les facteurs de sécurité obtenus.
- L'initiateur du projet spécifiera les caractéristiques techniques des géomatelas et des géogrilles proposés et il précisera s'ils permettront d'assurer la stabilité globale des talus.

Fagots, fascines et gabions

À la page 44 de son document, l'initiateur du projet mentionne que les différentes interventions proposées devront être réévaluées en fonction des conditions de site lors de la réalisation des plans et devis pour les travaux de stabilisation et donc qu'une approche par fagots et fascines pourrait être appropriée dans certaines situations. Au tableau 4.5 (page 83), l'initiateur du projet fait notamment référence aux impacts potentiels associés à l'installation de matériaux stabilisateurs tels les gabions. Le recours à cette technique ne figure nulle part ailleurs dans le texte. Ces techniques d'intervention devront être décrites davantage si l'initiateur du projet désire y avoir recours.

- L'initiateur du projet présentera les sites pour lesquels la stabilisation sera ou pourra être assurée par des fagots, des fascines ou des gabions. Il précisera les spécifications techniques de ces méthodes en tenant notamment compte de l'ensemble des commentaires qui ont été formulés pour les autres techniques,

notamment en ce qui concerne l'évaluation des impacts potentiels (lors de la construction et une fois en place). Finalement, il présentera des coupes types.

- QC-20** Relativement aux remblais et déblais pour l'ensemble des interventions, l'initiateur du projet précisera les volumes, la provenance, le transport (notamment le nombre de voyages de camions), l'entreposage et l'élimination.
- QC-21** L'initiateur du projet indiquera comment il gèrera les débris ligneux dans le cadre des travaux de déboisement et de débroussaillage.
- QC-22** L'initiateur du projet spécifiera les espèces végétales qui pourraient être utilisées pour les plantations et les boutures et il en précisera leur patron de plantation.
- QC-23** Conformément à ce qui est précisé dans la directive qui a été transmise à l'initiateur du projet pour la réalisation de l'étude d'impact, l'initiateur du projet précisera les éléments suivants :
- La main d'œuvre requise pour la réalisation des travaux.
 - L'estimation de la durée de vie des différents ouvrages et aménagements.
 - Les coûts du projet et des différentes variantes d'intervention, incluant les coûts d'entretien des ouvrages.
- QC-24** Au tableau 3.1, intitulé « Synthèse de l'analyse de la problématique d'érosion », nous portons à l'attention de l'initiateur du projet qu'une erreur semble s'être glissée et que l'intervention de type 2 devrait être associée au site 1 de la route 133 plutôt que l'intervention de type 1. À confirmer.

2.5.3 Analyse visuelle du paysage/Qualité

- QC-25** Au tableau 3.1, les résultats d'une analyse visuelle du paysage et de la qualité sont présentés.
- Cette analyse semble être basée sur les éléments présentés aux sections 2.4.9.1, 2.4.9.2 et 2.4.10 de l'étude d'impact. Néanmoins, l'initiateur du projet sera plus explicite et précisera le cheminement de son analyse et les résultats auxquels il arrive, notamment en précisant les termes « moyenne à forte » auxquels il réfère.
 - Cette analyse semble également être uniquement basée sur des inventaires visuels réalisés à partir de la rive vers le cours d'eau. La rivière Richelieu est un cours d'eau offrant notamment un potentiel récrémateur intéressant en ce qui a trait aux activités nautiques. L'initiateur du projet précisera pourquoi l'analyse visuelle qu'il a effectuée ne tient pas également compte d'inventaires visuels effectués à partir du cours d'eau vers les rives. Considérant le niveau déjà important d'artificialisation des rives de la rivière Richelieu, une telle analyse semble intéressante.

2.6 Impacts et mesures d'atténuation

2.6.1 Régime sédimentologique et dynamique d'érosion

- QC-26** L'initiateur du projet évaluera les impacts de la présence des ouvrages sur les modifications au régime sédimentologique et à la dynamique d'érosion dans la zone d'étude.
- QC-27** La stabilisation d'une partie de la rive d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau contre l'érosion entraîne généralement l'érosion progressive des terrains situés en périphérie de la partie stabilisée.
- L'initiateur du projet évaluera la possibilité d'une érosion accrue des berges adjacentes aux sites protégés et présentera des mesures appropriées pour contrer ce phénomène, le cas échéant.

2.6.2 Conditions hydrodynamiques

- QC-28** L'initiateur du projet évaluera les impacts de la présence des ouvrages sur les modifications au régime hydrodynamique du cours d'eau dans la zone d'étude (vitesse et distribution des courants).

2.6.3 Travaux connexes – chemins d'accès

- QC-29** L'initiateur du projet mentionne que des accès seront aménagés par endroits afin de permettre aux équipements et à la machinerie d'atteindre les talus à stabiliser. Ces travaux peuvent être relativement importants, surtout si la machinerie doit accéder au pied du talus pour les travaux.
- L'initiateur du projet précisera les sites pour lesquels un chemin d'accès devra être aménagé. De plus, il précisera si certains de ces accès requièrent un empiètement et du remblayage dans le cours d'eau. Le remblayage en milieu aquatique ne peut être autorisé qu'en cas de nécessité absolue et, en ce sens, l'initiateur du projet démontrera qu'il s'agit de l'unique méthode qui peut être employée et il présentera des mesures d'atténuation.
 - L'initiateur du projet traitera cette activité indépendamment de l'ensemble des travaux connexes et en fera l'évaluation des impacts sur les éléments du milieu biophysique pouvant être affectés et, selon le cas, il présentera des mesures d'atténuation.

2.6.4 Charriage

- QC-30** L'initiateur du projet fera l'évaluation des impacts du charriage sur la stabilité des ouvrages et, selon le cas, il présentera des mesures d'atténuation.

2.6.5 Milieu humain – utilisation des rives et du cours d'eau

QC-31 L'initiateur du projet évaluera les impacts de la présence des ouvrages sur l'utilisation des rives (principalement les propriétés privées) et du cours d'eau, notamment sur les activités récréatives, la villégiature, la pêche et la navigation.

2.6.6 Faune ichtyenne

QC-32 Pour chacune des espèces de poissons présentes dans la zone d'étude, il a déjà été demandé à l'initiateur du projet de cibler les périodes critiques (reproduction, alevinage, etc.).

- L'initiateur du projet évaluera les impacts reliés à la construction et à la mise en place des ouvrages en fonction de ces périodes critiques. En complément, il présentera des mesures d'atténuation. Entre autres, il réévaluera la période propice à la réalisation des travaux, notamment en fonction de la période de fraie des diverses espèces de poissons pouvant être affectées.

QC-33 Dans sa description des impacts sur le milieu biologique, l'initiateur du projet aborde de façon très superficielle les impacts reliés à l'empiètement en milieu aquatique (présence des ouvrages) et donc dans l'habitat du poisson. Ainsi, l'initiateur du projet :

- Évaluera les superficies d'empiètement en milieu aquatique.
- Caractérisera ces superficies (aires de reproduction, d'alevinage et d'alimentation, abris, voies de migration).
- Réalisera une évaluation des impacts de ces empiètements sur l'habitat du poisson.
- Présentera des mesures d'atténuation et/ou de compensation.

2.7 Programme de suivi

QC-34 L'initiateur du projet devra ajouter à son programme de suivi la stabilité des ouvrages mécaniques et présenter un programme préliminaire relatif à cet aspect.

Original signé par

François Delaître
Chargé de projet
Service des projets en milieu hydrique

Annexe 2 Fiches techniques corrigées -
milieu biophysique

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

- 1 - LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)
- enrochement bas
 - placé
 - mur de soutènement
 - remblai organique
 - autre _____
- ¹ Classe de l'enrochement :
- gravier %
 - cailloux %
 - pierres %
 - blocs %

2 - LE COUVERT VÉGÉTAL

- moitié supérieure du talus
- arbres
 - arbustes
 - herbacées
- Saule
- Er. argenté
- moitié inférieure du talus
- arbres
 - arbustes
 - plantes aquatiques
- Idem
- Orne d'Amérique

- 3 - LA MORPHOLOGIE DU SITE
- forme de la rive
 - hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
 - pente du talus de la rive
 - pente de l'avant-plage

4 - LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)

- 5 - LES VITESSES D'ÉCOULEMENT
- Vitesses de l'eau actuelle
 - granulométrie du fond du cours d'eau

- 6 - LES VAGUES
- exposition du site aux vagues de vent
 - pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours

- 7 - LE CHARRIAGE
- déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)
 - faibles à nul
 - moyen

8 - ACCESSEURITÉ AU SITE : Facile, face au 90

TRONCON : Site 1 - 90 chemin des Patriotes

LOCALISATION : Mont-Saint-Hilaire

① FAIBLE ② IMPORTANT ③ MAJEUR

- clé à la base
- déversé
 - béton
 - gabion

- pente forte > 66%
- pente moyenne 30 à 65%
 - en voie de détérioration
 - pente moyenne

clairsemé

- pente faible < 30%
- bon état
 - pente faible

- forte densité
- densité moyenne
 - clairsemé

- forte densité
- tronçon droit
 - 1 à 2 m
 - 30 à 66% (40%)
 - 10 à 15%

fortes (> 2 m/s)

- > 10 cm

moyennes (1 à 2 m/s)

- 5 à 10 cm

faibles (< 1m/s)

- < 5 cm

vagues fortes

- vagues fortes

vagues déferlantes

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGETRONÇON : Site 1 – 90 chemin des Patriotes
LOCALISATION : Mont-Saint-Hilaire**9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : < 5 mètres****10 – LES NIVEAUX D'EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m**11 – L'ÉROSION**

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus
Accumulation de matériau. Perte d'avant plage

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Etat du talus*
- dénudé
 - ravinement
 - arbres déracinés
 - arbres très inclinés
 - affaissement
 - recul à la base
 - bas du talus exondé à l'étage
 - en amont
 - en aval
- Ouvrage de contrôle*
- Autres :* _____
- Type de sol*
- concentration de l'écoulement
 - surcharge au sommet
 - Bassin versant
 - argile
 - limon
 - sable
 - relief peu accidenté
 - bonne couverture végétale
 - faible couverture végétale
 - bas du talus inondé à l'étage
- Type d'ouvrage :* _____

13 – LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

- Dynamique de l'érosion* faible à moyenne moyenne à forte forte

LA RECOMMANDATION
Surtout érosion en haut de talus

Photos : 133-1-a et 133-1-b
Note : _____

Accumulation débris en bas

Bon système racinaire, Énormes saules

Enrochement et végétalisation ou géomatelas + végétalisation

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-06

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

1 : FAIBLE (2) IMPORTANT 3 : MAJEUR

1– LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)

- enrochemment
- placé en biais
- déversé
- pente faible < 30%
- pente moyenne 30 à 65%
- pente forte > 66%
- mur de soutènement
- bois
- béton
- clé à la base
- gabion
- bon état
- très détériorée
- pente faible
- pente moyenne
- remblai pierre concassée
- autre

¹ Classe de l'enrochemment :

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- | | | | | | |
|----------------------------|--|---|---|---|------------------------------------|
| moitié supérieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input type="checkbox"/> herbacées | <input checked="" type="checkbox"/> forte densité | <input checked="" type="checkbox"/> densité moyenne | <input type="checkbox"/> clairsemé |
| Érable Manitoba | Érable Manitoba | | | | |
| moitié inférieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input type="checkbox"/> herbacées | <input checked="" type="checkbox"/> forte densité | <input checked="" type="checkbox"/> densité moyenne | <input type="checkbox"/> clairsemé |
| Érable Manitoba | Érable Manitoba | | | | |
| | | <input type="checkbox"/> Frêne Pennsylvanie | | | |

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

- forme de la rive
hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
pente du talus de la rive
pente de l'avant-plage
- rive convexe
 - rive concave
 - tronçon droit
 - < 1 m
 - 1 à 2 m
 - > 2 m (3 m)
 - < 30 %
 - 30 à 66% (35%)
 - < 10%
 - > 15%
 - > 15%

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU

(variation de la section d'écoulement, en face du site)

- élargissement
 - tronçon droit
 - rétrécissement
- Vitesses de l'eau en situation de crue
- faibles (< 1m/s)
 - fortes (> 2 m/s)
 - < 5 cm
 - 5 à 10 cm
 - (pierre jet silt)
 - > 10 cm

6 – LES VAGUES

- exposition du site aux vagues de vent
- pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours
- faibles vagues
- vagues fortes
- vagues déferlantes

7 – LE CHARRIAGE

- déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)
- faibles à nul
- moyen
- modification importante du lit
- accum. de débris ligneux

8 – ACCESSIBILITÉ AU SITE

Facile, près de la gissière

9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 3 mètres**10 – LES NIVEAUX D'EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m**11 – L'ÉROSION**

- érosion généralisée érosion localisée
- dans la moitié supérieure du talus
(Accum. de débris ligneux)
- dans la moitié inférieure du talus

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Etat du talus

- dénudé
- ravinement
- arbres déracinés
- arbres très inclinés (tombés)

affaissement

- recul à la base
- bas du talus exondé à l'étiage
- en amont
- en aval

Ouvrage de contrôle

autre : _____

Photos : 133-2-a et 133-2-b

Dynamique de l'érosion

faible à moyenne moyenne à forte forte

Autres : _____

Note : _____**13 – LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE**

Dynamique de l'érosion

faible à moyenne moyenne à forte forte

Photos : 133-2-a et 133-2-b

Note : _____

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-06

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE**1) FAIBLE**

- 1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)
- place
 - érosionnement
 - mur de soutènement
 - bois (pierre)
 - remblai mélange
 - autre (terrasse)

¹ Classe de l'enrochement :

- gravier %
- cailloux %
- pierres %
- blocs %

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- | | | | |
|----------------------------|--|--|------------------------------------|
| moitié supérieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input checked="" type="checkbox"/> arbustes | <input type="checkbox"/> herbacées |
| Frêne Pennsylvanie | Erable Manitoba | Cornouiller | |
| moitié inférieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input checked="" type="checkbox"/> arbustes | <input type="checkbox"/> herbacées |
| Frêne Pennsylvanie | Erable Manitoba | Cornouiller | |

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

- forme de la rive
hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
pente du talus de la rive
pente de l'avant-plage

- | | | | |
|----------------------------------|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> déversé | <input type="checkbox"/> clé à la base | <input type="checkbox"/> pente faible < 30% | <input checked="" type="checkbox"/> pente moyenne 30 à 65% |
| <input type="checkbox"/> béton | <input type="checkbox"/> gabion | <input checked="" type="checkbox"/> bon état | <input type="checkbox"/> en voie de détérioration |
| | | <input type="checkbox"/> pente faible | <input type="checkbox"/> pente moyenne |

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)

- | | | | |
|--|---|---------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> élargissement | <input checked="" type="checkbox"/> tronçon droit | <input type="checkbox"/> rive concave | <input checked="" type="checkbox"/> tronçon droit |
| <input type="checkbox"/> < 5 cm | <input checked="" type="checkbox"/> < 1 m | <input type="checkbox"/> < 30 % | <input type="checkbox"/> < 1 à 2 m |
| | | <input type="checkbox"/> < 10 % | <input checked="" type="checkbox"/> 30 à 65 % |
| | | | <input checked="" type="checkbox"/> > 15 % |

6 – LES VAGUES

- exposition du site aux vagues de vent

BASTILLAGE ↳ pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> faibles vagues | <input checked="" type="checkbox"/> vagues fortes | <input type="checkbox"/> vagues déferlantes |
| <input type="checkbox"/> déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond) | <input type="checkbox"/> faibles à anul | <input checked="" type="checkbox"/> moyen (matière ligneuse) |
| (accumulation à la base) | | <input type="checkbox"/> modification importante du lit |

8 – ACCESSEURITÉ AU SITE : Facile à côté de terrasse et escalier

9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 5 mètres**10 – LES NIVEAUX D'EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m**11 – L'ÉROSION**

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus (risque de glissement lorsque végétée)
 dans la moitié inférieure du talus

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Etat du talus*
- dénudé
 - ravinement
 - arbres déracinés
 - arbres très inclinés
 - affaissement
 - recul à la base
- Bas du talus exondé à l'étiage**
- en amont
 - en aval
- Ouvrage de contrôle*
- Autres :*

- concentration de l'écoulement
- surcharge au sommet
- bas du talus inondé à l'étiage
- bas du talus inondé à l'étiage
- Type d'ouvrage :*

- dans la moitié supérieure du talus (risque de glissement lorsque végétée)
- dans la moitié inférieure du talus

13 – LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE*Dynamique de l'érosion*

- faible à moyenne moyenne à forte forte

LA RECOMMANDATION

Conserver la végétation

Photos : 133-3-a, 133-3-b et 133-3-c

Note :

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-06

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE**1 : FAIBLE****3 : MAJEUR**

- 1 – LE TALUS ANTHROPIQUE** (milieu artificialisé)
- enrochement
 - place
 - enrochement
 - mur de soutènement
 - bois
 - remblai
 - autre
- Classe de l'enrochement :
- | | | | | | | | |
|--------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|----------------------------------|----------------------------|--------------------------------|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> gravier | <input type="checkbox"/> cailloux | <input type="checkbox"/> % | <input type="checkbox"/> pierres | <input type="checkbox"/> % | <input type="checkbox"/> blocs | <input type="checkbox"/> % |
|--------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|----------------------------------|----------------------------|--------------------------------|----------------------------|
- 2 – LE COUVERT VÉGÉTAL**
- moitié supérieure du talus
- arbres (quelques)
 - arbustes
 - herbacées (quelques)
- moitié inférieure du talus
- arbres (quelques)
 - arbustes
 - herbacées

2 : IMPORTANT

- 3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE**
- forme de la rive
- hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
- pente du talus de la rive
- pente de l'avant-plage

- déversé
 - clé à la base
 - gabion
 - béton (fascine, planche, briques dans la pente)
 - bon état
 - pente faible
 - pente moyenne
 - pente forte
- 4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU** (variation de la section d'écoulement, en face du site)
- élargissement
 - tronçon droit
 - rétrécissement

- 5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT**
- Vitesse de l'eau en situation de crue
- granulométrie du fond du cours d'eau
- rivière concave
 - tronçon droit
 - 1 à 2 m
 - > 2 m
 - 30 à 66%
 - 10 à 15%
 - < 10%
 - < 30 %
 - < 1 m

3 : MAJEUR**2 : IMPORTANT**

- 6 – LES VAGUES**
- BASTILLAGE ↳
- exposition du site aux vagues de vent
 - pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours
- 7 – LE CHARRIAGE**
- déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)
 - faibles vagues
 - vagues fortes

- 8 – ACCESSEURITÉ AU SITE** : Accessible face route, résidences 1 à côté de l'escalier et terrasse, voir 3
- pentes fortes > 66%
 - très déteriorée
 - pente forte
 - pente moyenne 30 à 65%
 - en voie de déterioration
 - pente faible < 30%
 - pente moyenne
 - pente forte > 66%
 - clairesemé
 - fortes (> 2 m/s)
 - fortes (1 à 2 m/s)
 - fortes (> 2 m/s)
 - > 10 cm
 - > 20 cm
 - > 30 cm
 - > 40 cm
 - > 50 cm
 - > 60 cm
 - > 70 cm
 - > 80 cm
 - > 90 cm
 - > 100 cm
 - > 110 cm
 - > 120 cm
 - > 130 cm
 - > 140 cm
 - > 150 cm
 - argile silt
 - silt
 - clay
 - sand
 - gravel
 - cobbles
 - boulders
 - modification importante du lit

9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 5 à 10 mètres**10 – LES NIVEAUX D'EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique

< 1 m 1 à 3 m > 3 m

11 – L'ÉROSION

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus
- faible moyenne
 faible moyenne
 (risque à cause de la pente)

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Etat du talus*
- dénudé
 - ravinement
 - arbres déracinés
 - arbres très inclinés
 - affaissement
 - recul à la base
 - bas du talus exondé à l'étage
 - en amont
 - en aval
- Ouvrage de contrôle*
- faible à moyenne
 - moyenne à forte
 - forte

Autres : _____**13 – LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE***Dynamique de l'érosion*

- faible à moyenne
- moyenne à forte
- forte

Photos : 13-3-d et 133-3-e*Note :* _____

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-06

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONCON : Site 4a – 534 chemin des Patriotes

LOCALISATION : Saint-Charles-sur-Richelieu

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

1 : FAIBLE 2 : IMPORTANT 3 : MAJEUR

- 1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificielisé)
- place
 - érolement¹
 - mur de soutènement
 - remblai hétérogène
 - autre _____
- ¹ Classe de l'érosionnement :
- gravier %
 - cailloux %
 - plantes aquatiques
 - pierres %
 - blocs %

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- moitié supérieure du talus arbres
Frêne Amérique
- moitié inférieure du talus arbres
Cornouiller Aulne

- 3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE
- forme de la rive
hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
pente du talus de la rive
pente de l'avant-plage
- déversé
 - béton
 - clé à la base
 - gabion
 - pente faible < 30%
 - bon état
 - pente faible
 - pente moyenne 30 à 65%
 - en voie de détérioration
 - pente forte > 66%
 - très détériorée
 - pente forte

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)

- élargissement
- tronçon droit
- rive concave
- rive convexe
- < 1 m
- < 2 m (3)
- > 66%
- > 10 cm
- > 2 m
- < 30 %
- < 10 %
- 30 à 66 %
- 10 à 15 %

5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT

- Vitesses de l'eau en situation de crue
- granulométrie du fond du cours d'eau
- fortes (> 2 m/s)
 - moyennes (1 à 2 m/s)
 - faibles (< 1m/s)
 - < 5 cm
 - 5 à 10 cm
 - > 10 cm

6 – LES VAGUES

- BASTILLAGE ↳
- exposition du site aux vagues de vent
 - pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours
 - faibles vagues
 - vagues fortes

7 – LE CHARRIAGE

- déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)
- faibles à nul
- moyen
- modification importante du lit

8 – ACCÈSSIBILITÉ AU SITE

: Facile, face au 534

9 - DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 5 mètres**10 - LES NIVEAUX D'EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m**11 - L'ÉROSION**

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus

12 - LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Etat du talus

- dénudé
- ravinement
- arbre très inclinés
- surcharge au sommet

affaissement

- recul à la base
- bas du talus exondé à l'étage
- en amont
- en aval

Ouvrage de contrôle

Autres :

- concentration de l'écoulement
- surcharge au sommet
- bas du talus inondé à l'étage
- type d'ouvrage : _____

- dans la moitié inférieure du talus
- faible
- moyenne

- faible
- moyenne

- forte
- forte

13 - LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

Dynamique de l'érosion faible à moyenne moyenne à forte forte

LA RECOMMANDATION

Pas d'intervention

Photos : 133-4-a, 133-4-b

Note :

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-06

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

- 1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)
- place
 - érolement
 - mur de soutènement
 - remblai (hétérogène)
 - autre _____

¹ Classe de l'érolement :

- gravier %
- cailloux %
- pierres %
- blocs %

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- moitié supérieure du talus arbres quelques saules
- moitié inférieure du talus arbres
- Frênes d'Amérique,
Érable Manitoba,
Saules

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

- forme de la rive
hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
pente du talus de la rive
pente de l'avant-plage

- clé à la base
- déversé
- béton
- gabion
- pente faible < 30%
- bon état
- pente faible
- pente moyenne 30 à 65%
- en voie de détérioration
- pente forte > 66%

- 4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)
- élargissement tronçon droit
 - rive concave rive concave
 - 1 à 2 m > 2 m
 - 30 à 66% > 66%
 - 10 à 15% > 15%

- rétrécissement

- 5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT
- Vitesses de l'eau en situation de crue
granulométrie du fond du cours d'eau
- faibles (< 1m/s) moyennes (1 à 2 m/s)
 - < 5 cm 5 à 10 cm

- 6 – LES VAGUES
- BASTILLAGE ↳
- exposition du site aux vagues de vent
 - pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours
 - faibles vagues vagues fortes

- 7 – LE CHARRIAGE
- ❶ déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)
- (débris)
- faibles à nul moyen
 - modification importante du lit

8 – ACCESSIBILITÉ AU SITE : Facile face au 560

TRONCON : Site 4b – 560 chemin des Patriotes
LOCALISATION : Saint-Charles-sur-Richelieu

① FAIBLE

2 : IMPORTANT

3 : MAJEUR



9 - DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 6 mètres**10 - LES NIVEAUX D'EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m**11 - L'ÉROSION**

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
- dans la moitié inférieure du talus

12 - LES RIENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- | | | | | | | |
|----------------------------|---|---|--|--|--|--|
| <i>Etat du talus</i> | <input type="checkbox"/> dénudé | <input type="checkbox"/> ravinement | <input type="checkbox"/> concentration de l'écoulement | <input checked="" type="checkbox"/> argile | <input type="checkbox"/> limon | <input type="checkbox"/> sable |
| | <input type="checkbox"/> arbres déracinés | <input type="checkbox"/> arbres très inclinés | <input type="checkbox"/> surcharge au sommet | <input checked="" type="checkbox"/> Bassin versant | <input type="checkbox"/> relief peu accidenté | <input type="checkbox"/> relief accidenté |
| | <input type="checkbox"/> affaissement | <input type="checkbox"/> recul à la base | | | <input type="checkbox"/> bonne couverture végétale | <input checked="" type="checkbox"/> faible couverture végétale |
| <i>Ouvrage de contrôle</i> | <input checked="" type="checkbox"/> bas du talus exondé à l'étage | <input type="checkbox"/> en amont | <input type="checkbox"/> en aval | <input type="checkbox"/> bas du talus inondé à l'étage | | |
| | | | | <i>type d'ouvrage :</i> | | |
- Autres :* _____

13 - LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

- | | | | |
|-------------------------------|--|--|--------------------------------|
| <i>Dynamique de l'érosion</i> | <input checked="" type="checkbox"/> faible à moyenne | <input type="checkbox"/> moyenne à forte | <input type="checkbox"/> forte |
|-------------------------------|--|--|--------------------------------|

Photos : 133-4-c et 133-4-d*Note :* _____

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-06-05

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONCON : Site 5 – 450-454 chemin des Patriotes

LOCALISATION : Saint-Charles-sur-Richelieu

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

3 : MAJEUR

1) FAIBLE

- 1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificielisé)
- enrochement
 - placé
 - déversé
 - clé à la base
 - pente faible < 30%
 - pente forte > 66%
 - mur de soutènement
 - bois
 - béton
 - gabion
 - bon état
 - très détériorée
 - pente faible
 - pente moyenne

2 : IMPORTANT

- Classe de l'enrochement :
- autre
 - gravier %
 - cailloux %
 - pierres %
 - blocs %

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- moitié supérieure du talus arbres
- Frêne Pennsylvanie
- Érable argenté
- moitié inférieure du talus arbres
- Frêne Pennsylvanie
- Érable argenté
- arbustes
- herbacées
- arbustes
- herbacées

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

- forme de la rive
- hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
- rive convexe
 - rive concave
 - tronçon droit
- pente du talus de la rive
- < 1 m
 - 1 à 2 m
 - > 2 m (3 m)
- pente de l'avant-plage
- < 30 %
 - 30 à 66% (30%)
 - > 66%
 - < 10%
 - 10 à 15%
 - > 15%

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)

- élargissement
- tronçon droit
- rétrécissement

5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT

- Vitesses de l'eau en situation de crue
- granulométrie du fond du cours d'eau
- faibles (< 1m/s)
 - moyennes (1 à 2 m/s)
 - fortes (> 2 m/s)
 - < 5 cm
 - 5 à 10 cm
 - > 10 cm

6 – LES VAGUES

- BASTILLAGE ↳
- exposition du site aux vagues de vent
 - pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours
 - faibles vagues
 - vagues fortes en période de vent
 - vagues déferlantes

7 – LE CHARRIAGE

- déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)
- (ligneuse)
- faibles à nul
 - moyen
 - modification importante du lit

8 – ACCESSEURITÉ AU SITE

- : Facile, face au 452

9 - DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 10 mètres

10 - LES NIVEAUX D'EAU Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique

< 1 m 1 à 3 m > 3 m

11 - L'ÉROSION

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus faible moyenne
 faible moyenne

12 - LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
État du talus

- dénudé ravinement
 arbres déracinés arbres très inclinés surcharge au sommet
 affaissement recul à la base
 bas du talus exondé à l'étage bas du talus inondé à l'étage
 en amont en aval

*Autres :**type d'ouvrage :* _____

13 - LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

- Dynamique de l'érosion* faible à moyenne moyenne à forte forte

Photos : 133-5-a et 133-5-b*Note :*

Type de sol
Bassin versant

- concentration de l'écoulement argile limon sable
 surcharge au sommet relief peu accidenté relief accidenté
 bonne couverture végétale faible couverture végétale

Remblai à enlever
Végétalisation et nettoyer remblai

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-06

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONCON : Site 6 – 284 chemin des Patriotes

LOCALISATION : Saint-Denis-sur-Richelieu

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

(3) MAJEUR

- 1 – LE TALUS ANTHROPIQUE** (milieu artificialisé)
- placé
 - enrochement¹
 - mur de soutènement
 - remblai (stab. avec branches et fagots, bûches)
 - autre _____

¹ Classe de l'enrochement :

- déversé
 - clé à la base
 - pente faible < 30%
 - pente moyenne 30 à 65%
 - en voie de détérioration
 - pente moyenne
- bois
 - gabion
 - bon état
 - pente faible

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- moitié supérieure du talus arbres
Frêne Pennsylvanie
Érable Manitoba

herbacées

- arbustes
- Vinaigrier
- Cornouiller

- moitié inférieure du talus arbres

Salix

Frêne Pennsylvanie

Érable Manitoba.

herbacées

- arbustes
- Vinaigrier
- Cornouiller

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

forme de la rive
hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
pente du talus de la rive
pente de l'avant-plage

- rive concave
- rive droite
- < 1 m
- 1 à 2 m
- < 30 %
- 30 à 66% (50%)
- < 10%
- 10 à 15%
- > 15%

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU

(variation de la section d'écoulement, en face du site)

- élargissement tronçon droit rétrécissement

- 5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT**
- Vitesses de l'eau en situation de crue
- faibles (< 1m/s)
 - < 5 cm
- granulométrie du fond du cours d'eau
- moyennes (1 à 2 m/s)
 - 5 à 10 cm
 - > 10 cm

- 6 – LES VAGUES**
- exposition du site aux vagues de vent
- BASTILLAGE \Rightarrow
- pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours (enlèvement et sappernement)

- faibles vagues
- vagues fortes (recul à la base)

- 7 – LE CHARRIAGE**
- déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)
- (enlèvement et sappernement)
- faibles à nul
 - moyen

- modification importante du lit

8 – ACCESSEURITÉ AU SITE

Facile, face au 284

9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 12 mètres**10 – LES NIVEAUX D’EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m**11 – L’ÉROSION**

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus
 (glissement apparent, perte de base)

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- | <i>Etat du talus</i> | <i>dénudé</i> | <i>ravinement</i> | <i>concentration de l’écoulement</i> | <i>Type de sol</i> | <i>argile</i> | <i>limon</i> | <i>sable</i> |
|----------------------------|--|--|--|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
| | | | (recul à la base) | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | <input checked="" type="checkbox"/> arbres déracinés | <input checked="" type="checkbox"/> arbres très inclinés | | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | <input type="checkbox"/> affaissement | <input checked="" type="checkbox"/> recul à la base | <input type="checkbox"/> surcharge au sommet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | <input type="checkbox"/> bas du talus exondé à l’étage | <input type="checkbox"/> en amont | <input type="checkbox"/> bas du talus inondé à l’étage | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <i>Ouvrage de contrôle</i> | | <input type="checkbox"/> en aval | <input checked="" type="checkbox"/> en aval | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | | | | <i>Autres : à St-Ours</i> | | | |

13 – LE RÉSULTAT DE L’ANALYSE

- Dynamique de l’érosion* faible à moyenne moyenne à forte forte

*Photos : 133-6-a, 133-6-b, 133-6-c**Note :*

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

LA RECOMMANDATION
Gros saules bord de l'eau
Clé-Perré à la base
Géomatelas et boutures

Date de la visite : 2004-05-07

ECHÉE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)

- enrochement
 - placé
 - déversé
 - clé à la base
 - mur de soutènement
 - béton
 - bois
 - gabion
 - remblai
 - autre (quai flottant)
- ¹ Classe de l'enrochement :

¹ autre (quai flottant)

¹ Classe de l'enrochement :

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- gravier %
- cailloux %
- pierres %
- plantes aquatiques
- fortes vagues
- faibles vagues
- arbustes
- herbacées
- moitié inférieure du talus
- arbres

TRONCON : Site 7 – 1270 chemin des Patriotes
LOCALISATION : Saint-Denis-sur-Richelieu

3 : MAJEUR

2 : IMPORTANT

1) FAIBLE

- pente faible < 30%
- pente moy. 30 à 65% (50%)
- pente forte > 66%
- en voie de détérioration
- pente moyenne
- bon état
- pente faible
- déversé
- bois
- remblai
- autre (quai flottant)

4 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

- forme de la rive
- hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
- pente du talus de la rive
- pente de l'avant-plage
- rive convexe
- rive concave
- tronçon droit
- < 1 m
- 1 à 2 m
- < 30 %
- > 2 m (6-7)
- < 10%
- > 66%
- > 15%

5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT

- vitesses de l'eau en situation de crue
- granulométrie du fond du cours d'eau
- faibles (< 1m/s)
- moyennes (1 à 2 m/s)
- fortes (> 2 m/s)
- < 5 cm
- 5 à 10 cm
- > 10 cm

6 – LES VAGUES

- exposition du site aux vagues de vent
- pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours
- faibles vagues
- vagues fortes

7 – LE CHARRIAGE

- déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)
- faibles à nul
- moyen
- modification importante du lit

8 – ACCESSIBILITÉ AU SITE

- facile face au 1270

9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 3 mètres**10 – LES NIVEAUX D’EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m**11 – L’ÉROSION** érosion généralisée érosion localisée (Déjà stabilisé) dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus faible moyenne
 forte moyenne forte forte**12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

<i>Etat du talus</i>	<input type="checkbox"/> dénudé	<input type="checkbox"/> ravinement	<input type="checkbox"/> concentration de l’écoulement	<i>Type de sol</i>	<input checked="" type="checkbox"/> argile	<input type="checkbox"/> limon	<input type="checkbox"/> sable
<input type="checkbox"/> arbres déracinés	<input type="checkbox"/> arbres très inclinés	<input type="checkbox"/> surcharge au sommet	<input type="checkbox"/> recul à la base	<input type="checkbox"/> Bassin versant	<input checked="" type="checkbox"/> relief peu accidenté	<input type="checkbox"/> relief accidenté	<input type="checkbox"/> relief accidenté
<input type="checkbox"/> affaissement	<input type="checkbox"/> bas du talus exondé à l’étage	<input checked="" type="checkbox"/> bas du talus inondé à l’étage	<input type="checkbox"/> en amont	<input type="checkbox"/> en aval	<input type="checkbox"/> bonne couverture végétale	<input checked="" type="checkbox"/> faible couverture végétale	<input checked="" type="checkbox"/> faible couverture végétale
<i>Ouvrage de contrôle</i>							

Autres : _____**13 – LE RÉSULTAT DE L’ANALYSE***Dynamique de l’érosion* faible à moyenne moyenne à forte forte*Photos :* 133-7-a, 133-7-b*Note :* _____

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-07

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE**3 : MAJEUR****2 : IMPORTANT****① FAIBLE**
(30 m amont)**1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)**

- enrochement¹
 - mur de soutènement
 - remblai (hétérogène conduite)
 - autre _____
- ¹ Classe de l'enrochement :
- déversé
 - placé
 - bois
 - béton

- clé à la base
 - gabion
 - pente faible
- ¹ Classe de l'enrochement :
- gravier %
 - cailloux %
 - pierres %
 - blocs %

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- | | | | |
|----------------------------|--|--|---|
| moitié supérieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input checked="" type="checkbox"/> arbustes | <input checked="" type="checkbox"/> herbacées |
| Érable Manitoba | | Vinaigrier | |
| Érable argenté | | | |
| moitié inférieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input checked="" type="checkbox"/> arbustes | <input checked="" type="checkbox"/> herbacées |
| Érable Manitoba | | Vinaigrier | Pêle |
| Érable argenté | | | |

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

- forme de la rive
hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
pente du talus de la rive
pente de l'avant-plage
- rive convexe
 - rive concave
- tronçon droit
 - tronçon droit
- < 1 m
 - 1 à 2 m
 - > 2 m
- < 30 %
 - 30 à 66 %
 - > 66 %
- < 10 %
 - 10 à 15 %
 - > 15 %

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)

- élargissement
- tronçon droit
- rétrécissement

5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT

- Viesses de l'eau en situation de crue
granulométrie du fond du cours d'eau
- faibles (< 1m/s)
 - moyennes (1 à 2 m/s)
 - fortes (> 2 m/s)
- < 5 cm
 - 5 à 10 cm
 - > 10 cm

6 – LES VAGUES

- exposition du site aux vagues de vent
 pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours
- faibles vagues
 - vagues fortes
 - vagues déferlantes

7 – LE CHARRIAGE

- déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)
- faibles à nul
- moyen
- modification importante du lit

8 – ACCESSEURITÉ AU SITE

- : Facile, face au 1294

9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 2 mètres

10 – LES NIVEAUX D’EAU Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m

11 – L’ÉROSION érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus faible moyenne forte
 faible moyenne forte

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

<i>Etat du talus</i>	<input type="checkbox"/> dénudé	<input type="checkbox"/> ravinement	<input type="checkbox"/> concentration de l’écoulement	<input type="checkbox"/> argile	<input type="checkbox"/> limon	<input type="checkbox"/> sable
	<input type="checkbox"/> arbres déracinés	<input type="checkbox"/> arbres très inclinés	<input type="checkbox"/> surcharge au sommet	<input type="checkbox"/> relief peu accidenté	<input type="checkbox"/> relief accidenté	
	<input type="checkbox"/> affaissement	<input type="checkbox"/> recul à la base		<input type="checkbox"/> bonne couverture végétale	<input type="checkbox"/> faible couverture végétale	
<i>Ouvrage de contrôle</i>	<input type="checkbox"/> bas du talus exondé à l’étage en amont	<input type="checkbox"/> en aval	<input type="checkbox"/> bas du talus inondé à l’étage			
			<i>type d’ouvrage :</i>			

Autres : _____

13 – LE RÉSULTAT DE L’ANALYSE faible à moyenne moyenne à forte forte

Dynamique de l’érosion

Photos : 133-8-a et 133-8-b

Note : _____

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-06

ECHÉE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONCON : Site 8b (aval) – 1294 chemin des Patriotes

LOCALISATION : Saint-Denis-sur-Richelieu

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

1 : FAIBLE 2 : IMPORTANT (3) MAJEUR

- 1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)
- enrochemen^t
 - mur de soutènement
 - remblai (hétérogène conduite)
 - autre _____
- ¹ Classe de l'enrochemen^t :
- gravier %
 - cailloux %
 - pierres %
 - blocs %
- 2 – LE COUVERT VÉGÉTAL
- moitié supérieure du talus arbres
 - moitié inférieure du talus arbres
Peuplier, saule
Érable Manitoba

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

- forme de la rive
hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
pente du talus de la rive
pente de l'avant-plage
- clé à la base
 - gabion
 - bois

- 4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)
- élargissement
 - tronçon droit

- 5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT
- Vitesses de l'eau en situation de crue
granulométrie du fond du cours d'eau
- rive concave
 - rive convexe
 - < 1 m
 - < 30 %
 - < 10%
 - > 2 m (4,5)
 - 30 à 66 %
 - 10 à 15 %
 - > 15 %

- 6 – LES VAGUES
- BASTILLAGE ↳
- exposition du site aux vagues de vent
 - pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours

- 7 – LE CHARRIAGE
- déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)
 - faibles à nul
 - moyen

- 8 – ACCESSEURITÉ AU SITE : Facile
- rive concave
 - rive convexe
 - < 2 m
 - 30 à 66 %
 - 10 à 15 %
 - > 15 %

- 9 – LE CHARRIAGE
- modification importante du lit



FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGETRONÇON : Site 8b (aval) – 1294 chemin des Patriotes
LOCALISATION : Saint-Denis-sur-Richelieu**9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE :****10 – LES NIVEAUX D’EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m**11 – L’ÉROSION**

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- État du talus*
- dénudé
 - ravinement
 - arbres déracinés
 - arbres très inclinés
 - affaissement
 - recul à la base
 - bas du talus exondé à l’étage
 - en amont
 - en aval
- Ouvrage de contrôle*
- en amont
 - en aval
- Autres :* _____
- Type de sol*
- concentration de l’écoulement
 - surcharge au sommet
- Bassin versant*
- argile
 - limon
 - sable
 - relief peu accidenté
 - bonne couverture végétale
 - faible couverture végétale
- Bas du talus inondé à l’étage*
- Type d’ouvrage :* _____

13 – LE RÉSULTAT DE L’ANALYSE

- Dynamique de l’érosion*
- faible à moyenne
 - moyenne à forte
 - forte

Photos : 133-8c*Note :* _____

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-06

ECHÉE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONÇON : Site 9 – 1304 chemin des Patriotes

LOCALISATION : Saint-Denis-sur-Richelieu

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

1 – LE TALUS ANTHROPOIQUE (milieu artificialisé)

- place
- érolement
- mur de soutènement
- remblai (hétérogène en bas de talus)
- autre _____
¹ Classe de l'enrochement :

- déversé
- béton
- gabion
- clé à la base
- pente faible < 30%
- bon état
- pente forte
- pente moyenne
- en voie de détérioration

1 : FAIBLE

2) IMPORTANT

3 : MAJEUR

- cailloux %
- cailloux %
- pierres %
- blocs %
- forte densité
- forte densité
- densité moyenne
- clairsemé

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- moitié supérieure du talus arbres
Orme, érable
- Manitoba, frêne
- Pennsylvanie,
peuplier
- moitié inférieure du talus arbres
Cornouiller,
Amélanchier,Aulne,
Cerisier
- moitié inférieure du talus herbacées
Prêle

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

- forme de la rive
- hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
- pente du talus de la rive
- pente de l'avant-plage
- rive convexe
- < 1 m
- < 30 %
- < 10%
- tronçon droit
- 1 à 2 m
- 30 à 66%
- 10 à 15%
- rive concave
- > 2 m
- > 66%
- > 15%

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)

- élargissement
- tronçon droit

- faibles (< 1m/s)
- < 5 cm
- 5 à 10 cm
- moyennes (1 à 2 m/s)
- > 10 cm

5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT

- Vitesse de l'eau en situation de crue
- granulométrie du fond du cours d'eau
- rive concave
- > 2 m
- > 66%
- > 15%

- fortes (> 2 m/s)
- > 10 cm

6 – LES VAGUES

- exposition du site aux vagues de vent
- pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours
- faibles vagues
- vagues fortes

7 – LE CHARRIAGE

- déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)
- faibles à nul
- moyen (mat. ligneux)
- modification importante du lit

8 – ACCESSEURITÉ AU SITE : Facile, glissière face au 1504



9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 5-10

10 – LES NIVEAUX D’EAU Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique

< 1 m 1 à 3 m > 3 m

11 – L’ÉROSION

<input type="checkbox"/> érosion généralisée	<input checked="" type="checkbox"/> érosion localisée	<input type="checkbox"/> dans la moitié supérieure du talus	<input type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> moyenne
		<input checked="" type="checkbox"/> dans la moitié inférieure du talus	<input checked="" type="checkbox"/> faible	<input checked="" type="checkbox"/> moyenne

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- | | | | | | | | |
|----------------------------|--|---|--|-------------------------|--|--|--------------------------------|
| <i>Etat du talus</i> | <input type="checkbox"/> dénudé | <input type="checkbox"/> ravinement | <input type="checkbox"/> concentration de l’écoulement | <i>Type de sol</i> | <input checked="" type="checkbox"/> argile | <input type="checkbox"/> limon | <input type="checkbox"/> sable |
| | <input checked="" type="checkbox"/> arbres très inclinés | <input type="checkbox"/> arbres déracinés | <input type="checkbox"/> surcharge au sommet | <i>Bassin versant</i> | <input checked="" type="checkbox"/> relief peu accidenté | <input type="checkbox"/> relief accidenté | |
| | <input checked="" type="checkbox"/> affaissement | <input type="checkbox"/> recul à la base | <input type="checkbox"/> bas du talus exondé à l’étage | | <input type="checkbox"/> bonne couverture végétale | <input checked="" type="checkbox"/> faible couverture végétale | |
| <i>Ouvrage de contrôle</i> | <input type="checkbox"/> en amont | <input type="checkbox"/> en aval | <input type="checkbox"/> bas du talus inondé à l’étage | <i>Type d’ouvrage :</i> | | | |
- Autres :* _____

13 – LE RÉSULTAT DE L’ANALYSE

Dynamique de l’érosion faible à moyenne moyenne à forte forte

Photos : 13309-a, 133-9-b, 133-9-c, 133-9-d et 133-9-e

Note : _____

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-06

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONCON : Site 10a (amont de l'escalier au ponceau)—2895 chemin des Patriotes

LOCALISATION : Saint-Ours

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

1 : FAIBLE 2 : IMPORTANT 3 : MAJEUR

1 - LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)	<input type="checkbox"/> place	<input type="checkbox"/> déversé	<input type="checkbox"/> clé à la base	<input type="checkbox"/> pente faible < 30%	<input type="checkbox"/> pente moyenne 30 à 65%	<input type="checkbox"/> pente forte > 66%
<input type="checkbox"/> enrochement		<input type="checkbox"/> béton	<input type="checkbox"/> gabion	<input type="checkbox"/> bon état	<input type="checkbox"/> en voie de détérioration	<input checked="" type="checkbox"/> très détériorée
<input type="checkbox"/> mur de soutènement				<input type="checkbox"/> pente faible		<input checked="" type="checkbox"/> pente forte
<input checked="" type="checkbox"/> remblai (hétérogène						
l'escalier amont)						
<input type="checkbox"/> autre						
1 Classe de l'enrochement :	<input type="checkbox"/> gravier	<input type="checkbox"/> %	<input type="checkbox"/> cailloux	<input type="checkbox"/> %	<input type="checkbox"/> pierres	<input type="checkbox"/> %
					<input type="checkbox"/> blocs	<input type="checkbox"/> %

2 - LE COUVERT VÉGÉTAL	<input type="checkbox"/> arbustes	<input type="checkbox"/> herbacées	<input checked="" type="checkbox"/> arbustes	<input type="checkbox"/> herbacées	<input checked="" type="checkbox"/> forte densité	<input type="checkbox"/> densité moyenne	<input type="checkbox"/> clairsemé
moitié supérieure du talus	<input checked="" type="checkbox"/> arbres						
Frêne Pennsylvanie							
moitié inférieure du talus	<input checked="" type="checkbox"/> arbres		<input type="checkbox"/> arbustes	<input type="checkbox"/> herbacées	<input type="checkbox"/> plantes aquatiques	<input type="checkbox"/> forte densité	<input checked="" type="checkbox"/> densité moyenne
Orme d'Amérique							

3 - LA MORPHOLOGIE DU SITE	<input type="checkbox"/> forme de la rive	<input type="checkbox"/> rive convexe	<input type="checkbox"/> tronçon droit	<input type="checkbox"/> rive concave
hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)	<input type="checkbox"/> < 1 m	<input type="checkbox"/> < 1 à 2 m	<input type="checkbox"/> > 2 m (12-15m)	<input checked="" type="checkbox"/> > 2 m
pente du talus de la rive	<input type="checkbox"/> < 30 %	<input checked="" type="checkbox"/> 30 à 66% (40%)	<input type="checkbox"/> > 66%	
pente de l'avant-plage	<input type="checkbox"/> < 10%	<input checked="" type="checkbox"/> 10 à 15%	<input type="checkbox"/> > 15%	

4 - LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site) élargissement tronçon droit rétrécissement

5 - LES VITESSES D'ÉCOULEMENT	<input type="checkbox"/> vitesses de l'eau en situation de crue	<input type="checkbox"/> faibles (< 1m/s)	<input checked="" type="checkbox"/> moyennes (1 à 2 m/s)	<input type="checkbox"/> fortes (> 2 m/s)
granulométrie du fond du cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/> < 5 cm	<input type="checkbox"/> 5 à 10 cm	<input type="checkbox"/> > 10 cm	

6 - LES VAGUES	<input checked="" type="checkbox"/> exposition du site aux vagues de vent	<input type="checkbox"/> faibles vagues	<input checked="" type="checkbox"/> vagues fortes	<input type="checkbox"/> vagues déferlantes
BASTILLAGE ↳	<input type="checkbox"/> pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours			

7 - LE CHARRIAGE	<input checked="" type="checkbox"/> déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)	<input checked="" type="checkbox"/> faibles à nul	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> modification importante du lit
-------------------------	--	---	--------------------------------	---

8 - ACCESSEURITÉ AU SITE : Face au 2895

9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 10 mètres**10 – LES NIVEAUX D'EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m**11 – L'ÉROSION**

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus faible moyenne
 faible moyenne forte

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Etat du talus*
- dénudé
 - ravinement
 - arbres déracinés
 - arbres très inclinés
 - affaissement
 - recul à la base
 - bas du talus exondé à l'étiage
 - en amont
 - en aval
- Ouvrage de contrôle*
- Autres :*
- Type de sol*
- concentration de l'écoulement
 - surcharge au sommet
- Bassin versant*
- argile
 - limon
 - sable
 - relief peu accidenté
 - bonne couverture végétale
 - faible couverture végétale
- Type d'ouvrage :*

13 – LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE*Dynamique de l'érosion* faible à moyenne moyenne à forte forte*Photos :* 133-10-a, 133-10-b*Note :*

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-07

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

- 1 – LE TALUS ANTHROPIQUE** (milieu artificialisé)
- enrochement
 - place
 - déversé
 - clé à la base
 - bois
 - béton
 - gabion
 - remblai haut de talus
 - autre (terrasse)
 - Classe de l'enrocement :
- 2 – LE COUVERT VÉGÉTAL**
- | | | | |
|----------------------------|--|-----------------------------------|------------------------------------|
| moitié supérieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input type="checkbox"/> arbustes | <input type="checkbox"/> herbacées |
| moitié inférieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input type="checkbox"/> arbustes | <input type="checkbox"/> herbacées |
| | Érable Manitoba | | |
| | Érable Manitoba | | |

- 3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE**
- | | | |
|--|---------------------------------------|---|
| forme de la rive | <input type="checkbox"/> rive concave | <input checked="" type="checkbox"/> rive droite |
| hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu) | <input type="checkbox"/> < 1 m | <input type="checkbox"/> 1 à 2 m |
| pente du talus de la rive | <input type="checkbox"/> < 30 % | <input checked="" type="checkbox"/> 30 à 66 % |
| pente de l'avant-plage | <input type="checkbox"/> < 10 % | <input type="checkbox"/> 10 à 15 % |
- 4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU** (variation de la section d'écoulement, en face du site)
- | | | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|--|--|
| 5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT | Vitesse de l'eau en situation de crue | <input type="checkbox"/> faibles (< 1m/s) | <input checked="" type="checkbox"/> moyennes (1 à 2 m/s) |
| | granulométrie du fond du cours d'eau | <input checked="" type="checkbox"/> < 5 cm | <input type="checkbox"/> 5 à 10 cm |
- 6 – LES VAGUES**
- | | | | |
|---------------------|---|---|---|
| BASTILLAGE ↳ | <input checked="" type="checkbox"/> exposition du site aux vagues de vent | <input type="checkbox"/> faibles vagues | <input checked="" type="checkbox"/> vagues fortes |
| | pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours | | |

- 7 – LE CHARRIAGE**
- | | | | |
|---------------------|--|---|--------------------------------|
| BASTILLAGE ↳ | <input checked="" type="checkbox"/> déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond) | <input checked="" type="checkbox"/> faibles à nul | <input type="checkbox"/> moyen |
| | | <input type="checkbox"/> modification importante du lit | |

- 8 – ACCESSEURITÉ AU SITE : Face au 2895**

1 : FAIBLE**2 : IMPORTANT****3 : MAJEUR**

- 1 – LE TALUS ANTHROPIQUE** (milieu artificialisé)
- enrochement
 - place
 - déversé
 - bois
 - béton
 - clé à la base
 - gabion
 - bon état
 - pente faible
- 2 – LE COUVERT VÉGÉTAL**
- | | | | |
|----------------------------|--|-----------------------------------|------------------------------------|
| moitié supérieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input type="checkbox"/> arbustes | <input type="checkbox"/> herbacées |
| moitié inférieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input type="checkbox"/> arbustes | <input type="checkbox"/> herbacées |
| | Érable Manitoba | | |
| | Érable Manitoba | | |

- 3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE**
- | | | |
|--|---------------------------------------|---|
| forme de la rive | <input type="checkbox"/> rive concave | <input checked="" type="checkbox"/> rive droite |
| hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu) | <input type="checkbox"/> < 1 m | <input type="checkbox"/> 1 à 2 m |
| pente du talus de la rive | <input type="checkbox"/> < 30 % | <input checked="" type="checkbox"/> 30 à 66 % |
| pente de l'avant-plage | <input type="checkbox"/> < 10 % | <input type="checkbox"/> 10 à 15 % |
- 4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU** (variation de la section d'écoulement, en face du site)
- | | | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|--|--|
| 5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT | Vitesse de l'eau en situation de crue | <input type="checkbox"/> faibles (< 1m/s) | <input checked="" type="checkbox"/> moyennes (1 à 2 m/s) |
| | granulométrie du fond du cours d'eau | <input checked="" type="checkbox"/> < 5 cm | <input type="checkbox"/> 5 à 10 cm |

- 6 – LES VAGUES**
- | | | | |
|---------------------|---|---|---|
| BASTILLAGE ↳ | <input checked="" type="checkbox"/> exposition du site aux vagues de vent | <input type="checkbox"/> faibles vagues | <input checked="" type="checkbox"/> vagues fortes |
| | pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours | | |

- 7 – LE CHARRIAGE**
- | | | | |
|---------------------|--|---|--------------------------------|
| BASTILLAGE ↳ | <input checked="" type="checkbox"/> déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond) | <input checked="" type="checkbox"/> faibles à nul | <input type="checkbox"/> moyen |
| | | <input type="checkbox"/> modification importante du lit | |

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONÇON : Site 10b (30 m aval ponceau à la maison) - 2895 chemin des Patriotes
 LOCALISATION : Saint-Ours

9 - DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 10 berges**10 - LES NIVEAUX D'EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique

< 1 m 1 à 3 m > 3 m

11 - L'ÉROSION

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus faible moyenne
 faible moyenne forte
 forte forte

12 - LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Etat du talus*
- dénudé
 - ravinement
 - arbres déracinés
 - arbres très inclinés
 - affaissement
 - recul à la base
 - bas du talus exondé à l'étage
 - en amont
 - en aval
- Ouvrage de contrôle*
- Autres :* _____
- Type de sol*
- concentration de l'écoulement
 - argile
 - limon
 - sable
- Bassin versant*
- surcharge au sommet
 - relief peu accidenté
 - bonne couverture végétale
 - faible couverture végétale
- type d'ouvrage :* _____

13 - LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

- Dynamique de l'érosion*
- faible à moyenne moyenne à forte forte

Photos : 133-10-c, 133-10-d

Note : _____

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-07

ECHÉE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONCON : Site 11 – 3074 chemin des Patriotes

LOCALISATION : Saint-Ours

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

(3) MAJEUR

1– LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)

- enrochement
 - mur de soutènement
 - remblai hétérogène
- centre du talus
- autre escalier instable – gneurite

¹ Classe de l'enrochement :

2 : FAIBLE

2 : IMPORTANT

(3) MAJEUR

- place
- bois
- déversé
- béton
- clé à la base
- gabion

- bon état
- pente faible

- pente moyenne
- en voie de détérioration
- pente forte

1 : FAIBLE

2 : IMPORTANT

(3) MAJEUR

3– LA MORPHOLOGIE DU SITE

forme de la rive
hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
pente du talus de la rive
pente de l'avant-plage

- rive convexe
- < 1 m
- < 30 %
- < 10%
- tronçon droit
- 1 à 2 m
- 30 à 66% (45-50%)
- 10 à 15%
- > 2 m (10-12)
- > 66%
- > 15%

4– LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU

(variation de la section d'écoulement, en face du site)

- élargissement
- tronçon droit
- rétrécissement

5– LES VITESSES D'ÉCOULEMENT

Vitesses de l'eau en situation de crue
granulométrie du fond du cours d'eau

- faibles (< 1m/s)
- < 5 cm
- moyennes (1 à 2 m/s)
- 5 à 10 cm
- > 10 cm
- rive concave
- > 2 m
- > 66%
- > 15%
- > 10 à 15%
- > 15%
- > 66%
- > 2 m (10-12)
- > 15%

6– LES VAGUES

BASTILLAGE ↳
 exposition du site aux vagues de vent
 pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours

- faibles vagues
- vagues fortes

7– LE CHARRIAGE

déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)

- faibles à nul
- moyen

- modification importante du lit

8– ACCESSEURITÉ AU SITE

: Facile, face au 3074

9 - DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 6 mètres

10 - LES NIVEAUX D'EAU Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique

< 1 m 1 à 3 m > 3 m

11 - L'ÉROSION érosion généralisée érosion localisée

- dans la moitié supérieure du talus
- dans la moitié inférieure du talus

Ouvrage de contrôle en amont en aval

Autres : _____

13 - LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

Dynamique de l'érosion

faible à moyenne moyenne à forte forte

Photos : 133-11-a, 133-11-b, 133-11-c

Note : _____

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-07

12 - LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	Type de sol		Type de sol	Bassin versant	Type de sol	Bassin versant	Type de sol	Bassin versant
	<input type="checkbox"/> dénudé	<input type="checkbox"/> ravinement	<input type="checkbox"/> concentration de l'écoulement	<input checked="" type="checkbox"/> argile	<input type="checkbox"/> limon	<input type="checkbox"/> sable	<input type="checkbox"/> relief peu accidenté	<input type="checkbox"/> relief accidenté
<i>Etat du talus</i>	<input type="checkbox"/> arbres très inclinés	<input type="checkbox"/> arbres déracinés	<input type="checkbox"/> surcharge au sommet	<input type="checkbox"/> Bassin versant	<input checked="" type="checkbox"/> relief peu accidenté	<input type="checkbox"/> relief accidenté	<input type="checkbox"/> bonne couverture végétale	<input checked="" type="checkbox"/> faible couverture végétale
(glissement) <input checked="" type="checkbox"/> affaissement	<input checked="" type="checkbox"/> recul à la base	<input type="checkbox"/> bas du talus exondé à l'étage	<input type="checkbox"/> bas du talus inondé à l'étage					
<i>Ouvrage de contrôle</i>	<input type="checkbox"/> en amont	<input checked="" type="checkbox"/> en aval	<i>Type d'ouvrage :</i> _____					

LA RECOMMANDATION

Cle à la base enrochement végétalisé

Haut de talus

Géomatelas et boutures

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE**1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)**

- enrochement
- autre escalier en amont
- mur de soutènement
- remblai
- placé
- bois
- déversé
- béton
- gabion

¹ Classe de l'enrochement :

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

moitié supérieure du talus arbres

arbustes

herbacées

moitié inférieure du talus arbres
Érable Pennsylvanie
Érable argenté, saule,
frêne, févier

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

forme de la rive
hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)

pente du talus de la rive

pente de l'avant-plage

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)**5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT**

Vitesses de l'eau en situation de crue
granulométrie du fond du cours d'eau

- pente faible < 30%
- pente forte > 66%
- bon état
- très détériorée
- pente faible
- pente moyenne
- en voie de détérioration
- pente forte

6 – LES VAGUES**BASTILLAGE ↳**

exposition du site aux vagues de vent

pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours

7 – LE CHARRIAGE

déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)

pente %

cailloux %

arbustes %

herbacées %

plantes aquatiques %

pierres %

blocs %

%

8 – ACCESSEURITÉ AU SITE

faibles à nul

moyen

pente %

densité %

forte densité %

densité moyenne %

clairsemé %

densité moyenne %

clairsemé %

9 – ACCESSEURITÉ AU SITE : Face au 329

9 - DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 2 mètres**10 - LES NIVEAUX D'EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique

< 1 m 1 à 3 m > 3 m

11 - L'ÉROSION

- | | | | | |
|---|--|--|---------------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> érosion généralisée | <input type="checkbox"/> érosion localisée | <input checked="" type="checkbox"/> dans la moitié supérieure du talus | <input type="checkbox"/> faible | <input type="checkbox"/> moyenne |
| | | <input checked="" type="checkbox"/> dans la moitié inférieure du talus | <input type="checkbox"/> faible | <input checked="" type="checkbox"/> moyenne |

12 - LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- | | | | | | | |
|----------------------------|--|--|---|--|--|--|
| <i>Etat du talus</i> | <input checked="" type="checkbox"/> dénudé | <input checked="" type="checkbox"/> ravinement | <input type="checkbox"/> concentration de l'écoulement | <input checked="" type="checkbox"/> argile | <input type="checkbox"/> limon | <input type="checkbox"/> sable |
| | <input checked="" type="checkbox"/> arbres déracinés | <input checked="" type="checkbox"/> arbres très inclinés | <input type="checkbox"/> surcharge au sommet | <input checked="" type="checkbox"/> Bassin versant | <input checked="" type="checkbox"/> relief peu accidenté | <input type="checkbox"/> relief accidenté |
| | <input type="checkbox"/> affaissement | <input type="checkbox"/> recul à la base | | | <input type="checkbox"/> bonne couverture végétale | <input checked="" type="checkbox"/> faible couverture végétale |
| <i>Ouvrage de contrôle</i> | <input type="checkbox"/> en amont | <input type="checkbox"/> en aval | <input checked="" type="checkbox"/> bas du talus inondé à l'étage | | | |
| | | | <i>Type d'ouvrage :</i> | | | |
- Autres :* _____

13 - LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

- | | | | |
|-------------------------------|---|--|---|
| <i>Dynamique de l'érosion</i> | <input type="checkbox"/> faible à moyenne | <input type="checkbox"/> moyenne à forte | <input checked="" type="checkbox"/> forte |
|-------------------------------|---|--|---|

Photos : 223-1-a, 223-1-b

Note :

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-13

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE**1 : FAIBLE 2 : IMPORTANT (3) MAJEUR**

- 1 – LE TALUS ANTHROPIQUE** (milieu artificialisé)
- enrochement
 - placé
 - déversé
 - mur de soutènement
 - bois
 - béton
 - gabion
 - remblai
 - autre (escalier métal aval)
- ¹ Classe de l'enrochement :
- gravier %
 - cailloux %
 - pierres %
 - blocs %

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- moitié supérieure du talus arbres
- moitié inférieure du talus arbres

arbustes

herbacées

arbustes

Érable argenté
Érable à Epis

en voie de détérioration

pente moyenne

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

forme de la rive

hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)

pente du talus de la rive

pente de l'avant-plage

- clé à la base
- bon état
- pente faible
- rive concave
- rive droite
- 1 à 2 m
- > 2 m (5%)
- > 66%
- > 15%
- tronçon droit
- 30 à 66% (55%)
- 10 à 15%

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)

- élargissement
- tronçon droit
- rétrécissement

5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT

Vitesse de l'eau en situation de crue

granulométrie du fond du cours d'eau

- faibles (< 1 m/s)
- < 5 cm
- 5 à 10 cm
- moyennes (1 à 2 m/s)
- fortes (> 2 m/s)
- > 10 cm

6 – LES VAGUES

- exposition du site aux vagues de vent
- pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours
- faibles vagues
- vagues fortes
- vagues déferlantes

7 – LE CHARRIAGE

- déplacement ou accumulation du matériau du lit (charge de fond)
- faibles à nul
- moyen
- modification importante du lit

8 – ACCESSEURITÉ AU SITE

: Facile, face au 271 entre escalier aval et rue de l'École

9 - DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 2 mètres

10 - LES NIVEAUX D'EAU Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique

< 1 m 1 à 3 m > 3 m

11 - L'ÉROSION

érosion généralisée érosion localisée

- dans la moitié supérieure du talus
- dans la moitié inférieure du talus

12 - LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Etat du talus

dénudé ravinement

arbres déracinés arbres très inclinés

affaissement recul à la base

bas du talus exondé à l'étage bas du talus inondé à l'étage

Ouvrage de contrôle en amont en aval

Autres :

concentration de l'écoulement

surcharge au sommet

dans la moitié inférieure du talus

faible faible

moyenne moyenne

forte forte

13 - LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

Dynamique de l'érosion

faible à moyenne moyenne à forte

forte

LA RECOMMANDATION

Bassin versant

argile limon

relief peu accidenté

bonne couverture végétale faible couverture végétale

sable

relief accidenté

autre :

Photos : 223-2-a, 223-2-b

Note :

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-13

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONCON : Site 7 – 351-371 rue Richelieu

LOCALISATION : Saint-Marc-sur-Richelieu

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE**3 : MAJEUR****1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)**

- place
- déversé (face au 371)
- bois
- mur de soutènement
- béton
- remblai
- autre

Classe de l'enrochement :

- gravier %
- cailloux %
- pierres %
- blocs %

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- | | | | | |
|--|--|--|---|--|
| moitié supérieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input checked="" type="checkbox"/> arbustes | <input checked="" type="checkbox"/> herbacées | <input type="checkbox"/> clairsemé |
| Peuplier deltoidé, frêne rouge, cerisier, orme | Nerprun, aubépine, vigne | Sumac grimpant | | |
| moitié inférieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input checked="" type="checkbox"/> arbustes | <input type="checkbox"/> plantes aquatiques | <input type="checkbox"/> densité moyenne |
| Chêne, saule, érable rouge | Chêne, framboisier. | herbacées | | |

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE forme de la rive hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)

- | | | |
|---------------------------|--|--|
| pente du talus de la rive | <input type="checkbox"/> tronçon droit | <input type="checkbox"/> rive concave |
| pente de l'avant-plage | <input type="checkbox"/> < 1 m | <input type="checkbox"/> > 2 m (5 m) |
| | <input type="checkbox"/> < 30 % | <input checked="" type="checkbox"/> > 66 % |
| | <input type="checkbox"/> < 10 % | <input checked="" type="checkbox"/> > 15 % |

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)

- élargissement
- tronçon droit
- rétrécissement

5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT

- | | | |
|--|--|--|
| Vitesses de l'eau en situation de crue | <input type="checkbox"/> faibles (< 1m/s) | <input checked="" type="checkbox"/> moyennes (1 à 2 m/s) |
| granulométrie du fond du cours d'eau | <input checked="" type="checkbox"/> < 5 cm | <input type="checkbox"/> 5 à 10 cm |

6 – LES VAGUES

- exposition du site aux vagues de vent
- pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours

7 – LE CHARRIAGE

- | | | |
|--|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond) | <input type="checkbox"/> faibles à nul | <input checked="" type="checkbox"/> moyen |
| | | <input type="checkbox"/> modification importante du lit |

8 – ACCESSEBILITÉ AU SITE : Facile, face au 351-371

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONÇON : Site 7 – 351-371 rue Richelieu
LOCALISATION : Saint-Marc-sur-Richelieu

9 - DISTANCE DES BERGES D'EAU : 2-3 mètres

10 - LES NIVEAUX D'EAU Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique

< 1 m 1 à 3 m > 3 m

11 - L'ÉROSION

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus faible moyenne
 faible moyenne

12 - LES RENDEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Etat du talus*
- dénudé
 - ravinement
 - arbres déracinés
 - arbres très inclinés
 - affaissement
 - recul à la base
 - bas du talus exondé à l'étage
 - en amont
 - en aval
- Ouvrage de contrôle*
- en aval
- Autres :* _____
- Type de sol*
- concentration de l'écoulement
 - surcharge au sommet
 - bassin versant
- Type d'ouvrage :* _____
- Autres :* _____

13 - LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

Dynamique de l'érosion

faible à moyenne moyenne à forte forte

LA RECOMMANDATION

Photos : 223-7-a, 223-7-b

Note : _____

- Nettoyage

- Renforcement anti-érosion et végétaux

- Enrochement végétalisé

- Arbre énorme

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-14

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE**3 : MAJEUR****(2) IMPORTANT****1 : FAIBLE**

- 1 – LE TALUS ANTHROPIQUE** (milieu artificialisé)
- enrochement
 - place
 - déversé
 - clé à la base
 - mur de soutènement
 - bois
 - béton
 - gabion
 - remblai
 - autre
- ¹ Classe de l'enrochement :

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- moitié supérieure du talus arbres Frêne

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE**forme de la rive**

hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)

- pente du talus de la rive
- pente de l'avant-plage

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)**5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT****exposition du site aux vagues de vent**

- BASTILLAGE ↳**
- pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours

6 – LES VAGUES**faibles vagues****7 – LE CHARRIAGE****déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)****8 – ACCESSIBILITÉ AU SITE**

Poteau orange jusqu'à la glissière du 385

- pente faible < 30%
- bon état
- pente faible
- pente moyenne
- en voie de détérioration
- pente forte
- très déteriorée
- pente forte > 66%

- cailloux %
- pierres %
- blocs %
- fortes densités
- densité moyenne
- clairsemé
- fortes densités
- densité moyenne
- clairsemé
- fortes densités
- densité moyenne
- clairsemé

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)**5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT****exposition du site aux vagues de vent**

- BASTILLAGE ↳**
- pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours

6 – LES VAGUES**faibles vagues****7 – LE CHARRIAGE****déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)****8 – ACCESSIBILITÉ AU SITE**

Poteau orange jusqu'à la glissière du 385

- rive convexe
- rive concave
- tronçon droit
- < 1 m
- 1 à 2 m
- < 30 %
- 30 à 66% (40%)
- < 10%
- 10 à 15%
- fortes (> 2 m/s)
- moyennes (1 à 2 m/s)
- > 10 cm
- 5 à 10 cm
- vagues fortes
- vagues déferlantes
- modification importante du lit

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONÇON : Site 8 – Entre le 371 et 385 rue Richelieu (à partir du poteau orange et jusqu'à glissière)
LOCALISATION : Saint-Marc-sur-Richelieu

9 - DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 4 mètres

10 - LES NIVEAUX D'EAU Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique

< 1 m 1 à 3 m > 3 m

11 - L'ÉROSION

érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus

< 1 m 1 à 3 m > 3 m

12 - LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- | | | | | | | | |
|----------------------------|--|--|--|---|--|--|--|
| <i>Etat du talus</i> | <input type="checkbox"/> dénudé | <input type="checkbox"/> ravinement | <input type="checkbox"/> concentration de l'écoulement | <i>Type de sol</i> | <input checked="" type="checkbox"/> argile | <input type="checkbox"/> limon | <input type="checkbox"/> sable |
| | <input type="checkbox"/> arbres déracinés | <input checked="" type="checkbox"/> arbres très inclinés | <input type="checkbox"/> surcharge au sommet | <i>Bassin versant</i> | <input checked="" type="checkbox"/> relief peu accidenté | <input type="checkbox"/> relief accidenté | <input type="checkbox"/> relief accidenté |
| | <input checked="" type="checkbox"/> affaissement | <input type="checkbox"/> recul à la base | | | <input type="checkbox"/> bonne couverture végétale | <input checked="" type="checkbox"/> faible couverture végétale | <input checked="" type="checkbox"/> faible couverture végétale |
| <i>Ouvrage de contrôle</i> | <input type="checkbox"/> en amont | <input type="checkbox"/> en aval | <input type="checkbox"/> bas du talus exondé à l'étage | <input checked="" type="checkbox"/> bas du talus inondé à l'étage | | | |
| | | | | <i>Type d'ouvrage :</i> | | | |
| <i>Autres :</i> | | | | | | | |

13 - LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

- Dynamique de l'érosion* faible à moyenne moyenne à forte forte

Photos : 223-8-a, 223-8-b

Note :

LA RECOMMANDATION

Stabilisation gabions verts

- Géomatelas et boutures

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-13

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONCON : Site 9 – 385 rue Richelieu

LOCALISATION : Saint-Marc-sur-Richelieu

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

1 : FAIBLE 2 : IMPORTANT (3) MAJEUR

- 1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)
- érolement
 - mur de soutènement
 - remblai
 - autre _____
- Classe de l'enrocement :
- gravier %
 - cailloux %
 - pierres %
 - blocs %

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- moitié supérieure du talus
- arbres
 - Orme, érable
 - Manitoba
- moitié inférieure du talus
- arbres
 - Frêne, cerisier, chêne,
 - peuplier
- Viorne
- Amélanchier
- Iris
- herbacées
- herbacées
- herbacées

- 3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE
- forme de la rive
 - hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
 - pente du talus de la rive
 - pente de l'avant-plage

- pente faible < 30%
- clé à la base
- déversé
- gabion
- bon état
- pente faible

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)

- 5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT
- Vitesse de l'eau en situation de crue
 - granulométrie du fond du cours d'eau

- rive concave
- rive convexe
- tronçon droit
- > 2 m (6 m)
- < 1 m
- 1 à 2 m
- < 30 %
- 30 à 66% (50%)
- < 10 %
- 10 à 15%

- forte densité

- densité moyenne

- clairsemé

- 6 – LES VAGUES
- BASTILLAGE ↳
- exposition du site aux vagues de vent
 - pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours

- fortes (> 2 m/s)
- moyennes (1 à 2 m/s)
- > 10 cm
- 5 à 10 cm
- < 5 cm

- vagues fortes
- vagues fortes

- rétréissement
- tronçon droit

- 7 – LE CHARRIAGE
- déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)

- faibles à nul
- moyen
- modification importante du lit

8 – ACCESSEURITÉ AU SITE : Face 385

9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 3**10 – LES NIVEAUX D’EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m

- 11 – L’ÉROSION**
- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 - dans la moitié inférieure du talus faible faible
 - moyenne moyenne
 - forte forte

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- | | | | | | |
|----------------------------|--|--|--|--|--|
| <i>Etat du talus</i> | <input type="checkbox"/> dénudé <input checked="" type="checkbox"/> ravinement | <input type="checkbox"/> concentration de l’écoulement | <input type="checkbox"/> argile | <input type="checkbox"/> limon | <input type="checkbox"/> sable |
| | <input type="checkbox"/> arbres déracinés <input checked="" type="checkbox"/> arbres très inclinés | <input type="checkbox"/> surcharge au sommet | <input checked="" type="checkbox"/> Bassin versant | <input checked="" type="checkbox"/> relief peu accidenté | <input type="checkbox"/> relief accidenté |
| affaissement | <input checked="" type="checkbox"/> affaissement | <input type="checkbox"/> recul à la base | <input type="checkbox"/> bonne couverture végétale | <input type="checkbox"/> faible couverture végétale | <input checked="" type="checkbox"/> faible couverture végétale |
| <i>Ouvrage de contrôle</i> | <input type="checkbox"/> bas du talus exondé à l’étage | <input type="checkbox"/> bas du talus inondé à l’étage | | | |
| | <input type="checkbox"/> en amont <input type="checkbox"/> en aval | <input type="checkbox"/> en aval | | | |
- Type d’ouvrage :* _____
- Autres :* _____

13 – LE RÉSULTAT DE L’ANALYSE*Dynamique de l’érosion* faible à moyenne moyenne à forte forte

Photos : 223-9-a, 223-9-b

Note : _____

- LA RECOMMANDATION**
- Cages à géogrille et végétation surtout en amont
 - Erosionnement à la base

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-13

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE**3 : MAJEUR**

- 1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)**
- enrochemen
 - mur de soutènement
 - remblai
 - autre _____
- ¹ Classe de l'enrochemen :
- gravier %
 - cailloux %
 - pierres %
 - blocs %

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- | | | | |
|----------------------------|--|-----------------------------------|---|
| moitié supérieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input type="checkbox"/> arbustes | <input type="checkbox"/> herbacées |
| Frêne, érable | | | |
| Manitoba | <input type="checkbox"/> arbres | <input type="checkbox"/> arbustes | <input type="checkbox"/> herbacées |
| moitié inférieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input type="checkbox"/> arbustes | <input type="checkbox"/> plantes aquatiques |
| Frêne | | | |

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

- forme de la rive
hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
pente du talus de la rive
pente de l'avant-plage

- déversé
- béton
- gabion
- clé à la base
- pente faible < 30%
- bon état
- pente faible
- pente moyenne 30 à 65%
- en voie de détérioration
- pente forte

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)**5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT**

- rive convexe
- < 1 m
- < 30 %
- < 10 %
- tronçon droit
- 1 à 2 m
- 30 à 66% (40-50%)
- 10 à 15%
- rive concave
- > 2 m (5-6)
- > 66%
- > 15%

6 – LES VAGUES

- exposition du site aux vagues de vent
- pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours
- faibles vagues
- vagues fortes
- forte densité
- densité moyenne
- clairsemé

7 – LE CHARRIAGE

- déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)
- faibles à nul
- moyen
- modification importante du lit

8 – ACCÈSIBILITÉ AU SITE : Face au 391-389

9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 4 mètres

10 – LES NIVEAUX D’EAU Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique

- < 1 m
- 1 à 3 m
- > 3 m

11 – L’ÉROSION
(déjà stabilisé)

- érosion généralisée
- érosion localisée
- dans la moitié supérieure du talus
- dans la moitié inférieure du talus

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- | | | | | | | |
|----------------------------|---|---|--|--|--|---|
| <i>Etat du talus</i> | <input checked="" type="checkbox"/> dénudé | <input type="checkbox"/> ravinement | <input type="checkbox"/> concentration de l’écoulement | <input type="checkbox"/> argile | <input type="checkbox"/> limon | <input type="checkbox"/> sable |
| | <input type="checkbox"/> arbres déracinés | <input type="checkbox"/> arbres très inclinés | <input type="checkbox"/> surcharge au sommet | <input checked="" type="checkbox"/> Bassin versant | <input checked="" type="checkbox"/> relief peu accidenté | <input type="checkbox"/> relief accidenté |
| | <input type="checkbox"/> affaissement | <input type="checkbox"/> recul à la base | | | | |
| | <input type="checkbox"/> bas du talus exondé à l’étéage | <input type="checkbox"/> bas du talus inondé à l’étéage | | | | |
| <i>Ouvrage de contrôle</i> | <input type="checkbox"/> en amont | <input type="checkbox"/> en aval | | | | |
| | | | <i>Type d’ouvrage :</i> | | | |
- Autres :
-

13 – LE RÉSULTAT DE L’ANALYSE

Dynamique de l’érosion faible à moyenne moyenne à forte forte

Photos : 223-10-a

Note :

LA RECOMMANDATION

- Prolonger la stabilisation
- Végétaliser le perré

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-13

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE**3 : MAJEUR**

- 1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)**
- enrochements
 - place
 - déversé
 - clé à la base
 - béton
 - gabion
- mur de soutènement
 - bois
- remblai
 - autre
- ¹ Classe de l'enrochements :
- gravier %
 - cailloux %
 - pierres % (200-500 mm)
 - blocs %

- 2 – LE COUVERT VÉGÉTAL**
 moitié supérieure du talus arbres
 (végétal en aval : érable rouge, orme, frêne)
 moitié inférieure du talus arbres

- arbustes
- herbacées
- arbustes
- herbacées

- 3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE** forme de la rive
 hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
 pente du talus de la rive
 pente de l'avant-plage

- rive concave
- rive convexe
- tronçon droit
- < 1 m
- 1 à 2 m
- > 2 m (5 m)
- < 30 %
- 30 à 66% (40%)
- < 10%
- 10 à 15%
- > 15%

- 4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU** (variation de la section d'écoulement, en face du site) élargissement

- rive concave
- rive convexe
- tronçon droit
- forte densité
- densité moyenne
- clairsemé

- Vitesses de l'eau en situation de crue
 granulométrie du fond du cours d'eau

- < 1 m/s
- 1 à 2 m/s
- > 2 m/s
- < 5 cm
- 5 à 10 cm
- > 10 cm

- 5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT**
BASTILLAGE ↳
- exposition du site aux vagues de vent
 - pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours

- faibles vagues
- vagues fortes

- 6 – LES VAGUES**
7 – LE CHARRIAGE
- déplacement ou accumulation du matériau du lit (charge de fond)

- faibles à nul
- moyen
- modification importante du lit

- 8 – ACCESSEURITÉ AU SITE** : Face au 401

9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 4-5 mètres**10 – LES NIVEAUX D'EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m**11 – L'ÉROSION**
(déjà stabilisé) érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus faible moyenne
 faible moyenne forte
 forte**12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES***État du talus* dénudé ravinement arbres déracinés arbres très inclinés
(aval) affaissement recul à la base bas du talus exondé à l'étage
 en amont en aval*Ouvrage de contrôle**Autres :*

- concentration de l'écoulement argile
 surcharge au sommet relief peu accidenté
 bonne couverture végétale faible couverture végétale

*Ouvrage de contrôle**type d'ouvrage :***13 – LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE***Dynamique de l'érosion* faible à moyenne moyenne à forte forte*Note :**Photos :* 223-11-a, 223-11-b*Note :*

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-13

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONCON : Site 12 – 415 rue Richelieu

LOCALISATION : Saint-Marc-sur-Richelieu

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

1 : FAIBLE 2 : IMPORTANT (3) MAJEUR

- 1 – LE TALUS ANTHROPIQUE** (milieu artificialisé)
- enrochements
 - place
 - déversé
 - clé à la base
 - pente faible < 30%
 - pente moyenne 30 à 65%
 - très déteriorée
 - mur de soutènement
 - bois
 - béton
 - gabion
 - bon état
 - en voie de détérioration
 - pente forte
 - remblai
 - autre
 - pente faible
 - pente moyenne
- ¹ Classe de l'enrochemet :

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

moitié supérieure du talus arbres arbustes Chêne

moitié inférieure du talus arbres arbustes Iris

□ gravier % □ cailloux % □ pierres % □ blocs %

Frêne, érable rouge, Vigne, cornouiller
Orme

□ plantes aquatiques □ forte densité densité moyenne □ clairsemé

Iris

□ forte densité densité moyenne □ clairsemé

□ clairsemé

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

forme de la rive
hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
pente du talus de la rive
pente de l'avant-plage

- rive convexe
- tronçon droit
- rive concave
- < 1 m
- 1 à 2 m
- > 2 m (5)
- < 30 %
- 30 à 66 %
- > 66 %
- < 10 %
- 10 à 15 %
- > 15 %

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU

(variation de la section d'écoulement, en face du site)

élargissement

tronçon droit

rétrécissement

5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT

Vitesses de l'eau en situation de crue
granulométrie du fond du cours d'eau

- faibles (< 1m/s)
- moyennes (1 à 2 m/s)
- fortes (> 2 m/s)
- < 5 cm
- 5 à 10 cm
- > 10 cm

6 – LES VAGUES

BASTILLAGE ↳
 exposition du site aux vagues de vent
 pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours

- faibles vagues
- vagues fortes
- vagues déferlantes

modification importante du lit

moyen

déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)

faibles à nul

8 – ACCESSIBILITÉ AU SITE

: Face au 415



9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 3 mètres**10 – LES NIVEAUX D’EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m**11 – L’ÉROSION**

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Etat du talus* dénudé ravinement
 arbres déracinés arbres très inclinés surcharge au sommet
 affaissement recul à la base

Ouvrage de contrôle

- en amont bas du talus exondé à l’éravage
 en aval

Autres : _____

- concentration de l’écoulement argile
 surcharge au sommet limon
 relief peu accidenté sable
 bonne couverture végétale relief accidenté
 faible couverture végétale forte couverture végétale

13 – LE RÉSULTAT DE L’ANALYSE

- Dynamique de l’érosion* faible à moyenne moyenne à forte forte

Photos : 223-12-a, 223-12-b, 223-12-c*Note :* _____

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-13

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE**1 : FAIBLE 2 : IMPORTANT 3) MAJEUR****1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)**

- placé
- déversé
- enrochement
- béton
- bois
- mur de soutènement
- remblai
- autre

Classe de l'enrochement :

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- | | | | |
|------------------------------------|--|--|---|
| moitié supérieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input checked="" type="checkbox"/> arbustes | <input checked="" type="checkbox"/> herbacées |
| Orme | Neprun | Prèle | |
| moitié inférieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input checked="" type="checkbox"/> arbustes | <input type="checkbox"/> herbacées |
| Aubépine, frêne,
érable argenté | Vigne | | |

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

- forme de la rive
hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
pente du talus de la rive
pente de l'avant-plage
- concave
 - clé à la base
 - gabion
 - forte densité
 - pente faible < 30%
 - pente moyenne 30 à 65%
 - pente forte > 66%
 - bon état
 - en voie de détérioration
 - pente moyenne
 - pente forte

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)

- élargissement
- rive convexe
- rive concave
- tronçon droit
- < 1 m
- 1 à 2 m
- > 2 m (5-6)
- < 30 %
- 30 à 66 %
- > 66% (70%)
- < 10 %
- 10 à 15 %
- > 15 %

5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT

- Vitesse de l'eau en situation de crue
- tronçon droit
 - < 5 cm
 - < 1m/s
 - faibles (< 1m/s)
 - > 2 m/s
 - > 10 cm

6 – LES VAGUES

- BASTILLAGE ↳
- exposition du site aux vagues de vent
 - pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours
 - faibles vagues
 - vagues fortes
 - vagues déferlantes

7 – LE CHADDOCK

- fonds à 3 m
- fonds à 5 m
- moyen
- très important
- modérée
- peu importante

8 – ACCESSEURITÉ AU SITE : Facile face au 501

ÉCHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONCON : Site 13 – 501 rue Richelieu (environ 130 m – panneau St-Marc jusqu'au stationnement du 501)
LOCALISATION : Saint-Marc-sur-Richelieu

9 - DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 4-5 mètres



10 - LES NIVEAUX D'EAU Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique

< 1 m 1 à 3 m > 3 m

11 - L'ÉROSION

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus faible moyenne forte
 faible moyenne forte

12 - LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- dénudé concentration de l'écoulement
 ravinement argile sable
 arbres déracinés surcharge au sommet relief peu accidenté
 affaissement recul à la base bonne couverture végétale faible couverture végétale
 bas du talus exondé à l'étage bas du talus inondé à l'étage
 en amont en aval type d'ouvrage : _____
Autres : _____

13 - LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

Dynamique de l'érosion faible à moyenne moyenne à forte forte

LA RECOMMANDATION

- Brise-vague

- Clé et végétaliser

- Cages à géogrille et végétaux

Photos : 223-13-a, 223-13-b

Note : _____

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-14

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONCON : Site 15 rue Richelieu

LOCALISATION : Saint-Marc-sur-Richelieu

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

3 : MAJEUR

1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)

- enrochements
 - place
 - déversé
 - clé à la base
 - pente forte > 66%
- mur de soutènement
 - bois
 - béton
 - gabion
 - très déteriorée
- remblai
 - pente faible

1 Classe de l'enrochements :

- autre (quai traversier)
- gravier %
- cailloux %
- pierres %
- blocs %

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

1 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- arbustes
- herbacées
- Iris

- arbustes
- herbacées
- Iris

- moitié inférieure du talus (en aval)
- arbres
- Frêne, orme, érable rouge, peuplier.
- Vigne

- moitié supérieure du talus (en aval)
- arbustes
- Frêne, orme, érable rouge, peuplier.
- Vigne

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

- forme de la rive
 - hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
 - pente du talus de la rive
 - pente de l'avant-plage
- rive concave
 - rive convexe
 - rive droite
 - rive concave
- < 1 m
 - < 30 %
 - < 10 %
 - < 1 à 2 m
 - 1 à 2 m
 - > 30 %
 - 30 à 66 %
 - 10 à 15 %
 - > 2 m (3 m)
 - > 66 %
 - > 15 %

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU

5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT

- vitesses de l'eau en situation de crue
 - granulométrie du fond du cours d'eau
- rive concave
 - rive droite
- < 5 cm
 - < 5 cm
 - < 10 cm
 - > 10 cm
 - > 2 m/s
 - > 10 cm

6 – LES VAGUES

BASTILLAGE ↳

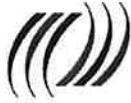
- exposition du site aux vagues de vent
- pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours

7 – LE CHARRIAGE

- déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)
- faibles à nul
- moyen
- modification importante du lit

8 – ACCESSIBILITÉ AU SITE

: Facile, face au « P »



9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 2-3**10 – LES NIVEAUX D’EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m**11 – L’ÉROSION**

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Etat du talus* dénudé ravinement concentration de l'érosion argile limon sable
 (gazon) arbres déracinés arbres très inclinés surcharge au sommet Bassin versant relief peu accidenté relief accidenté
 affaissement recul à la base bas du talus exondé à l'étage bonne couverture végétale faible couverture végétale
Ouvrage de contrôle en amont en aval bas du talus inondé à l'étage
Autres : _____

13 – LE RÉSULTAT DE L’ANALYSE

- Dynamique de l'érosion* faible à moyenne moyenne à forte forte

Photos : 223-15-a, 223-15-b

Note :

LA RECOMMANDATION

Stable

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-13

ECHÉE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONCON : Site 16 – 933 rue Richelieu

LOCALISATION : Saint-Marc-sur-Richelieu

60-70 m

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

1 : FAIBLE **2 : IMPORTANT** **3 : MAJEUR**

1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)

- enrochement
- place
- mur de soutènement
- bois
- remblai
- autre _____

¹ Classe de l'enrochement :

- gravier %
- cailloux %
- pierres %
- blocs %

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

moitié supérieure du talus arbres
Frêne

- arbustes
- herbacées

moitié inférieure du talus arbres
Orme, saule, frêne,
érable Manitoba
Comoniller

- arbustes
- herbacées

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE forme de la rive
hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
pente du talus de la rive
pente de l'avant-plage

- clé à la base
- gabion
- bon état
- pente faible
- pente faible < 30%
- pente moyenne 30 à 65%
- en voie de détérioration
- pente moyenne

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)

□ élargissement **☒** tronçon droit

- rive concave
- rive convexe
- > 2 m (3)
- < 1 m
- 1 à 2 m
- > 66%
- < 30 %
- 30 à 66% (65%)
- < 10 %
- 10 à 15%
- > 15 %

5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT

Vitesses de l'eau en situation de crue
granulométrie du fond du cours d'eau

□ rive concave **☒** rive convexe

- < 5 cm
- < 1 m/s
- 1 à 2 m/s

- > 10 cm
- > 2 m

□ modification importante du lit

☒ déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)

□ faibles à nul **☒** moyen

8 – ACCESSEURITÉ AU SITE : Facile, face au 933



FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGETRONCON : Site 16 – 933 rue Richelieu
LOCALISATION : Saint-Marc-sur-Richelieu

60-70 m

9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 3 mètres**10 – LES NIVEAUX D'EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m**11 – L'ÉROSION**

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus faible moyenne
 faible moyenne forte
 forte forte

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Etat du talus*
- dénudé ravinement
 - arbres déracinés arbres très inclinés
 - affaissement recul à la base
 - bas du talus exondé à l'étage bas du talus inondé à l'étage
 - en amont en aval
- Ouvrage de contrôle*
- Autres : _____
- Type d'ouvrage :* _____
- Autres :* _____

13 – LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

- Dynamique de l'érosion*
- faible à moyenne moyenne à forte
 - forte
- Type de sol*
- sable
 - limon
 - argile
 - Bassin versant
 - relief peu accidenté
 - relief accidenté
 - bonne couverture végétale
 - faible couverture végétale
- Végétation*

Photos : 223-16-a, 223-16-b*Note :* _____

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-13

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONÇON : Site 17-949 rue Richelieu

LOCALISATION : Saint-Marc-sur-Richelieu 60-70 m

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE**1 : FAIBLE****3 : MAJEUR****1 - LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)**

- enrochement
 - mur de soutènement
 - remblai (branches)
 - autre _____
- ¹ Classe de l'enrochement :
- gravier %
 - cailloux %
 - cailloux %
 - pierres %
 - blocs %

2 - LE COUVERT VÉGÉTAL

- | | | | | | | |
|----------------------------|--|-----------------------------------|------------------------------------|--|---|------------------------------------|
| moitié supérieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input type="checkbox"/> arbustes | <input type="checkbox"/> herbacées | <input type="checkbox"/> forte densité | <input checked="" type="checkbox"/> densité moyenne | <input type="checkbox"/> clairsemé |
| Chêne | Frêne blanc, érable rouge | Vigne | | | | |

3 - LA MORPHOLOGIE DU SITE

- | | | |
|--|---------------------------------------|--|
| forme de la rive | <input type="checkbox"/> rive convexe | <input checked="" type="checkbox"/> tronçon droit |
| hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu) | <input type="checkbox"/> < 1 m | <input type="checkbox"/> 1 à 2 m |
| pente du talus de la rive | <input type="checkbox"/> < 30 % | <input checked="" type="checkbox"/> 30 à 66% (35%) |
| pente de l'avant-plage | <input type="checkbox"/> < 10% | <input checked="" type="checkbox"/> 10 à 15% |

4 - LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)**5 - LES VITESSES D'ÉCOULEMENT**

- | | | |
|--|--|--|
| Vitesses de l'eau en situation de crue | <input type="checkbox"/> faibles (< 1m/s) | <input checked="" type="checkbox"/> moyennes (1 à 2 m/s) |
| granulométrie du fond du cours d'eau | <input checked="" type="checkbox"/> < 5 cm | <input type="checkbox"/> 5 à 10 cm |

6 - LES VAGUES**BASTILLAGE ↳**

- exposition du site aux vagues de vent
- pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours

7 - LE CHARRIAGE

- déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)
- faibles à nul
- moyen
- modification importante du lit

8 - ACCESSEURITÉ AU SITE : Facile, face au 949

9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 3 mètres

10 – LES NIVEAUX D'EAU Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique

< 1 m 1 à 3 m > 3 m

11 – L'ÉROSION

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus faible moyenne
 faible moyenne forte
 forte

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Etat du talus*
- dénudé
 - ravinement
 - arbres déracinés
 - arbres très inclinés
 - affaissement
 - recul à la base
 - bas du talus exondé à l'étiage
 - en amont
 - en aval
- Ouvrage de contrôle*
- en amont
 - en aval
- Autres :* _____
- Type de sol*
- concentration de l'écoulement
 - surcharge au sommet
 - argile
 - limon
 - sable
- Bassin versant*
- relief peu accidenté
 - bonne couverture végétale
 - faible couverture végétale
- Photos :* 223-17-a, 223-18-b

Note : _____

13 – LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

Dynamique de l'érosion faible à moyenne moyenne à forte forte

LA RECOMMANDATION
Recommencer clé à la base
et reste végétal

Note : _____

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-13

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONCON : Site 19 – 2009 rue Richelieu

LOCALISATION : Saint-Marc-sur-Richelieu

(65 m)

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

3 : MAJEUR

②) IMPORTANT

1 : FAIBLE

- 1 – LE TALUS ANTHROPIQUE** (milieu artificielisé)
 enrochement déversé
 place clé à la base
 mur de soutènement béton gabion
 remblai
 autre (2 escaliers amont (demande de la résidente)
couper la glissière)

¹ Classe de l'enrochement :

cailloux %

gravier %

pierres %

blocs %

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

moitié supérieure du talus arbres

arbustes
Framboisier sauvage

herbacées
Graminées

moitié inférieure du talus arbres

arbustes

herbacées

plantes aquatiques

fortes densité

densité moyenne

clairsemé

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

forme de la rive

hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)

pente du talus de la rive

pente de l'avant-plage

rive convexe

tronçon droit

< 1 m

1 à 2 m

< 30 %

30 à 66%

< 10%

10 à 15%

pente faible < 30%

bon état

pente faible

pente moyenne

en voie de détérioration

pente forte

très détériorée

pente forte

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU

(variation de la section d'écoulement, en face du site) élargissement tronçon droit

rive concave

> 2 m (5-6m)

> 66%

> 15%.

forte densité

densité moyenne

clairsemé

5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT

Vitesses de l'eau en situation de crue
granulométrie du fond du cours d'eau

faibles (< 1m/s)

< 5 cm

5 à 10 cm

moyennes (1 à 2 m/s)

> 10 cm

fortes (> 2 m/s)

> 10 cm

> 2 m

> 66%

> 15%.

6 – LES VAGUES

BASTILLAGE ↳
 exposition du site aux vagues de vent
 pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours

faibles vagues

vagues fortes

vagues moyennes

vagues fortes

vagues moyennes

vagues fortes

vagues fortes

vagues moyennes

vagues fortes

vagues moyennes

7 – LE CHARRIAGE

déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)

faibles à nul

moyen

modification

importante du lit

8 – ACCESSEURITÉ AU SITE : Facile, face au 2009

9 - DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 2-5 mètres**10 - LES NIVEAUX D'EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m**11 - L'ÉROSION**

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
- dans la moitié inférieure du talus

12 - LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- | | | | | | | |
|----------------------------|--|---|--|--|--|--|
| <i>Etat du talus</i> | <input type="checkbox"/> dénudé | <input type="checkbox"/> ravinement | <input type="checkbox"/> concentration de l'écoulement | <input checked="" type="checkbox"/> argile | <input type="checkbox"/> limon | <input type="checkbox"/> sable |
| (stabilisé) | <input type="checkbox"/> arbres déracinés | <input type="checkbox"/> arbres très inclinés | <input type="checkbox"/> surcharge au sommet | <input checked="" type="checkbox"/> Bassin versant | <input checked="" type="checkbox"/> relief peu accidenté | <input type="checkbox"/> relief accidenté |
| | <input type="checkbox"/> affaissement | <input type="checkbox"/> recul à la base | | | <input type="checkbox"/> bonne couverture végétale | <input checked="" type="checkbox"/> faible couverture végétale |
| <i>Ouvrage de contrôle</i> | <input type="checkbox"/> bas du talus exondé à l'étage | <input type="checkbox"/> en amont | <input type="checkbox"/> en aval | <input type="checkbox"/> bas du talus inondé à l'étage | | |
| | | | | <i>type d'ouvrage :</i> | | |
- Autres :* _____

13 - LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE*Dynamique de l'érosion*

- faible à moyenne moyenne à forte
- forte

LA RECOMMANDATION

Végétaliser le perré et renforcer

* 2009 couper glissière

Photos : 223-19-a, 223-19-b

Note :

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-07

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONCON : Site 19a – 669-675 rue Richelieu

LOCALISATION : Saint-Marc-sur-Richelieu

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

3 : MAJEUR

(2) IMPORTANT

1 : FAIBLE

1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificiel)

- enrochements
- placé
- bois
- mur de soutènement (amont)
- remblai
- autre _____

clé à la base
déversé
gabion
béton

¹ Classe de l'enrochements :

- gravier %
- cailloux %
- pierres % (100-300 mm)

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- moitié supérieure du talus arbres (en aval)
Frêne, peuplier
- moitié inférieure du talus arbres
Frêne

herbacées
Graminées

- arbustes
- arbustes
- arbustes

herbacées
Frêne

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

- forme de la rive
hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
pente du talus de la rive
pente de l'avant-plage
- déversé
- clé à la base
- gabion
- pente faible < 30%
- bon état
- pente faible
- pente moyenne 30 à 65%
- en voie de détérioration
- pente forte > 66%

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU

(variation de la section d'écoulement, en face du site) élargissement

- tronçon droit
- rive concave
- rive convexe
- < 1 m
- < 30 %
- < 10%
- 30 à 66 %
- 10 à 15 %
- > 2 m (4 m)
- > 66 %
- > 15 %

5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT

Vitesses de l'eau en situation de crue
granulométrie du fond du cours d'eau

- < 5 cm
- < 1 m/s
- moyennes (1 à 2 m/s)
- 5 à 10 cm
- > 10 cm
- fortes (> 2 m/s)

6 – LES VAGUES

- exposition du site aux vagues de vent
- pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours
- faibles vagues
- vagues fortes

7 – LE CHARRIAGE

déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)

- faibles à nul
- moyen
- modification importante du lit

8 – ACCESSIBILITÉ AU SITE

: Facile, à côté du mur

9 - DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 2 mètres

10 - LES NIVEAUX D'EAU Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique

 < 1 m 1 à 3 m > 3 m

11 - L'ÉROSION

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus faible moyenne
 faible moyenne forte
 forte forte

12 - LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Etat du talus*
- dénudé ravinement
 - arbres déracinés arbres très inclinés
 - affaissement recul à la base
 - bas du talus exondé à l'étiage bas du talus inondé à l'étiage
 - en amont en aval
- Ouvrage de contrôle*
- Autres :
- Type d'ouvrage :* _____
- Type de sol*
- concentration de l'écoulement
 - surcharge au sommet
- Bassin versant*
- argile limon
 - relief peu accidenté relief accidenté
 - bonne couverture végétale faible couverture végétale
- sable*
- relief accidenté*

13 - LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

Dynamique de l'érosion faible à moyenne moyenne à forte forte

Photos : 223-19a-a, 223-19a-b

Note :

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-07

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE**1 : FAIBLE** **2 : IMPORTANT** **3 : MAJEUR**

- 1– LE TALUS ANTHROPIQUE** (milieu artificialisé)
- enrochement
 - place
 - déversé
 - bois
 - béton
 - mur de soutènement
 - remblai
 - autre

¹ Classe de l'enrochement :

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- | | | | |
|--|--|--|---|
| moitié supérieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input checked="" type="checkbox"/> arbustes | <input checked="" type="checkbox"/> herbacées |
| Orme, érable | Cerisier | Prêle, Herbe à puce,
sumac grimpant | clairsemé |
| Manitoba | | | |
| moitié inférieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input checked="" type="checkbox"/> arbustes | <input checked="" type="checkbox"/> herbacées |
| Peuplier, érable
rouge, érable
Manitoba, frêne | Cerisier
Aubépine | Iris
Vigne | clairemée |

- 3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE** forme de la rive
hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
pente du talus de la rive
pente de l'avant-plage
- rive convexe
 - rive concave
 - tronçon droit
 - 1 à 2 m
 - > 2 m (4-5 m)
 - 30 à 66% (40%)
 - > 66%
 - > 15%
 - < 10%

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site) élargissement tronçon droit rétrécissement

- 5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT** Vitesses de l'eau en situation de crue
granulométrie du fond du cours d'eau
- faibles (< 1 m/s)
 - moyennes (1 à 2 m/s)
 - fortes (> 2 m/s)
 - > 10 cm
 - < 5 cm
 - 5 à 10 cm

- 6 – LES VAGUES** exposition du site aux vagues de vent
BASTILLAGE pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours
- faibles vagues
 - vagues fortes
 - vagues déferlantes

- 7 – LE CHARRIAGE** déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)
- faibles à nul
 - moyen
 - importante du lit
 - modification

8 – ACCESSEURITÉ AU SITE : Facile, face au 152

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONÇON : Site 20 – 152 rue du Rivage (du ponceau 152 à la fin aval de la glissière)
LOCALISATION : Saint-Antoine-sur-Richelieu

**9 - DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 3 mètres****10 - LES NIVEAUX D'EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique

< 1 m 1 à 3 m > 3 m

11 - L'ÉROSION

érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus

12 - LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- | | | | | | | | |
|----------------------------|--|---|--|-------------------------|--|--|--------------------------------|
| <i>Etat du talus</i> | <input type="checkbox"/> dénudé | <input type="checkbox"/> ravinement | <input type="checkbox"/> concentration de l'écoulement | Type de sol | <input checked="" type="checkbox"/> argile | <input type="checkbox"/> limon | <input type="checkbox"/> sable |
| | <input type="checkbox"/> arbres déracinés | <input type="checkbox"/> arbres très inclinés | <input type="checkbox"/> surcharge au sommet | <i>Bassin versant</i> | <input checked="" type="checkbox"/> relief peu accidenté | <input type="checkbox"/> relief accidenté | |
| <i>(glissement)</i> | <input checked="" type="checkbox"/> affaissement | <input checked="" type="checkbox"/> recul à la base | | | <input type="checkbox"/> bonne couverture végétale | <input checked="" type="checkbox"/> faible couverture végétale | |
| <i>Ouvrage de contrôle</i> | <input type="checkbox"/> bas du talus exondé à l'étage | <input type="checkbox"/> en amont | <input type="checkbox"/> en aval | <i>type d'ouvrage :</i> | <hr/> | | |
| | | | | <i>Autres :</i> | <hr/> | | |

13 - LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

Dynamique de l'érosion faible à moyenne moyenne à forte forte

Photos : 223-20-a, 223-20-b

Note :

NOM DU RESPONSABLE :

Date de la visite :

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONCON : Site 21 – 184 à 192 rue du rivage (60 m derrière la gâtisserie)

LOCALISATION : Saint-Antoine-sur-Richelieu

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

1 : FAIBLE 2 : IMPORTANT 3 : MAJEUR

- 1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)
- enrochement
 - placé
 - déversé
 - bois
 - mur de soutènement
 - remblai + branches base
 - autre
- Classe de l'enrochement :
- gravier %
 - cailloux %
 - pierres %
 - blocs %

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

moitié supérieure du talus arbres

arbustes

herbacées

Graminées

moitié inférieure du talus arbres

Frêne

Érable

Manitoba

arbustes

Cornouiller

Aulne

Classe de l'enrochement :

- gravier %
- cailloux %
- pierres %
- blocs %

Classe de l'enrochement :

- cailloux %
- pierres %
- blocs %

Classe de l'enrochement :

- pierres %
- blocs %

Classe de l'enrochement :

- blocs %

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

forme de la rive

hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)

pente du talus de la rive

pente de l'avant-plage

- rive convexe
- rive concave
- tronçon droit
- > 2 m (5-6)
- < 1 m
- 1 à 2 m
- < 30 %
- > 66% (40%)
- < 10%
- 10 à 15%

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU

(variation de la section d'écoulement, en face du site)

élargissement

- rive convexe
- rive concave
- tronçon droit
- > 2 m (5-6)
- < 1 m
- 1 à 2 m
- < 30 %
- > 66% (40%)
- < 10%
- 10 à 15%

rétrécissement

5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT

Vitesse de l'eau en situation de crue

granulométrie du fond du cours d'eau

- faibles (< 1m/s)
- fortes (> 2 m/s)
- < 5 cm
- 5 à 10 cm

- moyennes (1 à 2 m/s)
- > 10 cm

6 – LES VAGUES

exposition du site aux vagues de vent

pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours

- faibles vagues
- vagues fortes

- vagues déferlantes

7 – LE CHARRIAGE

déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)

- faibles à nul
- moyen

- modification importante du lit

8 – ACCESSEURITÉ AU SITE

: Facile, face au 192

9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 4 mètres**10 – LES NIVEAUX D'EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m**11 – L'ÉROSION**

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus faible faible moyenne moyenne

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Etat du talus*
- dénudé
 - ravinement
 - arbres très inclinés
 - surcharge au sommet
 - affaissement
 - recul à la base
 - bas du talus exondé à l'étage
 - en amont
 - en aval
- Ouvrage de contrôle*
- en amont
 - en aval
- Autres :* _____
- Type de sol*
- concentration de l'écoulement
 - surcharge au sommet
 - Bassin versant
 - bas
 - bas du talus inondé à l'étage
- Type d'ouvrage :* _____

13 – LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

- Dynamique de l'érosion*
- faible à moyenne
 - moyenne à forte
 - forte
- Note :* _____

Photos : 223-21-a, 223-21-b*Note :* _____

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-07

LA RECOMMANDATION

- Nettoyage du ponceau frontalier, ruisseau encaissé (madame au 192)
- Clé et perré
- Géomatelas
- Végétaliser

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONCON : Site 22-310 rue du Rivage

LOCALISATION : Saint-Antoine-sur-Richelieu

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE**3 : MAJEUR****1– LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)**

- enrochement
- place
- déversé
- clé à la base
- béton
- gabion
- bon état
- très déteriorée
- nur de soutènement
- remblai
- pente forte
- autre escalier bois traité
- pente forte > 66%
- pente moyenne 30 à 65%
- en voie de détérioration
- pente moyenne (textile visible)

¹ Classe de l'enrochement :

- bois
- autre escalier bois traité

2– LE COUVERT VÉGÉTAL

- | | | | | | | | |
|----------------------------|--|-----------------------------------|---|---|--|---|------------------------------------|
| moitié supérieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input type="checkbox"/> arbustes | <input checked="" type="checkbox"/> herbacées | <input type="checkbox"/> gravier % | <input type="checkbox"/> cailloux % | <input checked="" type="checkbox"/> pierres % | <input type="checkbox"/> blocs % |
| Frêne | | | Graminées | | | | |
| Érable Manitoba. | | | | | | | |
| moitié inférieure du talus | <input type="checkbox"/> arbres | <input type="checkbox"/> arbustes | <input type="checkbox"/> herbacées | <input type="checkbox"/> plantes aquatiques | <input type="checkbox"/> forte densité | <input type="checkbox"/> densité moyenne | <input type="checkbox"/> clairsemé |

3– LA MORPHOLOGIE DU SITE

- | | | |
|--|---------------------------------------|---|
| forme de la rive | <input type="checkbox"/> rive convexe | <input checked="" type="checkbox"/> tronçon droit |
| hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu) | <input type="checkbox"/> < 1 m | <input type="checkbox"/> 1 à 2 m |
| pente du talus de la rive | <input type="checkbox"/> < 30 % | <input checked="" type="checkbox"/> 30 à 66 % |
| pente de l'avant-plage | <input type="checkbox"/> < 10 % | <input checked="" type="checkbox"/> 10 à 15 % |

4– LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)**5– LES VITESSES D'ÉCOULEMENT**

- | | | |
|--|--|--|
| Vitesses de l'eau en situation de crue | <input type="checkbox"/> faibles (< 1m/s) | <input checked="" type="checkbox"/> moyennes (1 à 2 m/s) |
| granulométrie du fond du cours d'eau | <input checked="" type="checkbox"/> < 5 cm | <input type="checkbox"/> 5 à 10 cm |

6– LES VAGUES

- | | | | |
|--------------|--|--|--|
| BASTILLAGE ↳ | <input checked="" type="checkbox"/> exposition du site aux vagues de vent (problème en aval, concentration du courant, arbres déracinés) | <input checked="" type="checkbox"/> faibles vagues | <input type="checkbox"/> vagues fortes |
| | <input type="checkbox"/> pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours | | |

7– LE CHARRIAGE

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond) | <input type="checkbox"/> faibles à nul | <input type="checkbox"/> moyen |
| | | <input type="checkbox"/> modification importante du lit |

8– ACCESSEURITÉ AU SITE : Facile, face au 310

9 - DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 1^{er} talus – 4 mètres

10 - LES NIVEAUX D'EAU Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique

< 1 m 1 à 3 m > 3 m

11 - L'ÉROSION
(stabilisé)

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
- dans la moitié inférieure du talus

12 - LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Etat du talus	<input type="checkbox"/> dénudé	<input type="checkbox"/> ravinement	<input type="checkbox"/> concentration de l'écoulement	<input checked="" type="checkbox"/> argile	<input type="checkbox"/> limon	<input type="checkbox"/> sable
	<input checked="" type="checkbox"/> arbres déracinés	<input type="checkbox"/> arbres très inclinés	<input type="checkbox"/> surcharge au sommet	<input checked="" type="checkbox"/> relief peu accidenté	<input type="checkbox"/> relief accidenté	<input type="checkbox"/> relief accidenté
(en aval)						
<input type="checkbox"/> affaissement	<input type="checkbox"/> reclu à la base					
	<input type="checkbox"/> bas du talus exondé à l'étage		<input type="checkbox"/> bas du talus inondé à l'étage			
<i>Ouvrage de contrôle</i>	<input type="checkbox"/> en amont	<input type="checkbox"/> en aval				
<i>Autres :</i>						

13 - LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

Dynamique de l'érosion faible à moyenne moyenne à forte forte

LA RECOMMANDATION

Poursuivre l'intervention en aval

Végétaliser le perré

Recouvrir le textile

Photos : 223-22-a, 223-22-b, 223-22-c

Note :

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-07

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

TRONCON : Site 23 – 316 rue du Rivage

LOCALISATION : Saint-Antoine-sur-Richelieu

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

① FAIBLE

1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificielisé)

- enrochemen^t
- mur de soutènement
- remblai
- autre _____¹
- place
- bois
- déversé
- béton
- clé à la base
- gabion

¹ Classe de l'enrochemen^t :

- gravier %
- cailloux %
- pierres % (200-500 m)
- blocs %

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- moitié supérieure du talus arbres
(avant terrasse)
Frêne
Érable Manitoba.
- moitié inférieure du talus arbres
- arbustes
 - herbacées
 - arbustes
 - herbacées

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

- forme de la rive
hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
pente du talus de la rive
pente de l'avant-plage
- rive convexe
 - tronçon droit
 - < 1 m
 - 1 à 2 m
 - < 30 %
 - 30 à 66 %
 - < 10%
 - 10 à 15 %

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)

- élargissement
- tronçon droit

- 5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT
- Vitesses de l'eau en situation de crue
granulométrie du fond du cours d'eau
- faibles (< 1m/s)
 - < 5 cm
 - moyennes (1 à 2 m/s)
 - 5 à 10 cm

6 – LES VAGUES

- exposition du site aux vagues de vent
BASTILLAGE ↳
 pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours

- 7 – LE CHARRAGE
- déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)
 - faibles à nul
 - moyen
- modification importante du lit

8 – ACCESSEURITÉ AU SITE : Facile, face au 316

3 : MAJEUR

2 : IMPORTANT

- pente forte > 66 %
- très détériorée
- pente forte
- pente moyenne (50 %)
- en voie de détérioration
- pente moyenne

- forte densité
- densité moyenne
- clairsemé
- rive concave
- tronçon droit
- > 2 m (8-10)
- > 66 %
- > 15 %

- rétrécissement

- vagues fortes
- faibles vagues
- vagues fortes
- rive concave
- tronçon droit
- > 2 m (8-10)
- > 66 %
- > 15 %

- modification importante du lit

9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 4-5 (haut du talus)**10 – LES NIVEAUX D'EAU** — Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m**11 – L'ÉROSION**

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
Etat du talus

- dénudé ravinement
 arbres déracinés arbres très inclinés
 affaissement recul à la base

Ouvrage de contrôle

- bas du talus exondé à l'étage
 en amont en aval

*Autres :***13 – LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE***Dynamique de l'érosion* faible à moyenne moyenne à forte forte**LA RECOMMANDATION***Végétaliser*

- Recouvrir textile visible
 Haut de talus à végétaliser

Note :

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-07

ÉCHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

1 : FAIBLE

- 1 – LE TALUS ANTHROPIQUE** (milieu artificialisé)
- enrochement
 - placé
 - déversé
 - clé à la base
 - mur de soutènement
 - bois
 - béton
 - gabion
- remblai
- autre fagots-bouture

¹ Classe de l'enrochement :

- gravier %
- cailloux %
- pierres %
- blocs %

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- moitié supérieure du talus (avant terrasse)
- arbres
 - arbustes
 - herbacées
- Érable Manitoba
- Frêne
- moitié inférieure du talus
- arbres
 - arbustes
 - herbacées

- ¹ Classe de l'enrochement :
- gravier %
 - cailloux %
 - pierres %
 - blocs %

TRONÇON : Site 24 – 386 rue du Rivage

LOCALISATION : Saint-Antoine-sur-Richelieu

2 : IMPORTANT

3 : MAJEUR

- 3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE** forme de la rive
- hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu)
- rive convexe
 - rive concave
 - tronçon droit
 - < 1 m
 - > 2 m (7 m)
 - < 30 %
 - > 66 %
 - < 10 %
 - > 15 %
- pente du talus de la rive
- pente de l'avant-plage
- 4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU** (variation de la section d'écoulement, en face du site)
- élargissement
 - tronçon droit
 - rétrécissement
- 5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT**
- Vitesses de l'eau en situation de crue
- granulométrie du fond du cours d'eau
- faibles (< 1m/s)
 - moyennes (1 à 2 m/s)
 - < 5 cm
 - 5 à 10 cm
- 6 – LES VAGUES**
- BASTILLAGE ↳**
- exposition du site aux vagues de vent
 - pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours
- 7 – LE CHARRIAGE ↳**
- déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)
 - faibles à nul
 - moyen
 - modification importante du lit
- 8 – ACCESSIBILITÉ AU SITE : Facile, face au 386**

9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 4-5 mètres 1^{re} talus

10 – LES NIVEAUX D'EAU Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique

< 1 m 1 à 3 m > 3 m

11 – L'ÉROSION

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
- dans la moitié inférieure du talus

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- | | | | | | | |
|----------------------|------------------------------------|--|--|--|--|--|
| <i>État du talus</i> | <input type="checkbox"/> dénudé | <input type="checkbox"/> ravinement | <input type="checkbox"/> concentration de l'écoulement | <input checked="" type="checkbox"/> argile | <input type="checkbox"/> limon | <input type="checkbox"/> sable |
| (stabilisé) | <input type="checkbox"/> stabilisé | <input type="checkbox"/> arbres déracinés | <input type="checkbox"/> surcharge au sommet | <input checked="" type="checkbox"/> Bassin versant | <input checked="" type="checkbox"/> relief peu accidenté | <input type="checkbox"/> relief accidenté |
| | | <input type="checkbox"/> arbres très inclinés | <input type="checkbox"/> recul à la base | <input type="checkbox"/> bonne couverture végétale | <input type="checkbox"/> faible couverture végétale | <input checked="" type="checkbox"/> faible couverture végétale |
| | | <input type="checkbox"/> affaissement | <input type="checkbox"/> bas du talus exondé à l'étage | <input type="checkbox"/> bas du talus inondé à l'étage | | |
| | | <input type="checkbox"/> bas du talus exondé à l'étage | <input type="checkbox"/> en amont | <input type="checkbox"/> en aval | <i>type d'ouvrage :</i> | |

Autres :

13 – LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

Dynamique de l'érosion faible à moyenne moyenne à forte forte

Photos : 223-24-a, 223-24-b

Note :

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-07

FICHE DE CARACTÉRISATION DE LA BERGE

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE

1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)

- enrochement¹ (au centre de la 2^{ème} gisrière)
- mur de soutènement
- remblai
- autre (voir photo 223-25-a)

1 Classe de l'enrochement : gravier % cailloux % pierres % (100-300 mm)

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

moitié supérieure du talus arbres Frêne, érable Manitoba

moitié inférieure du talus arbres Orme, aubépine, érable Manitoba, saule

- herbacées Iris
- Vigne
- Framboisier
- herbacées Iris
- Vigne, framboisier, vinaigrier

forme de la rive hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu) pente du talus de la rive pente de l'avant-plage

- déversé
- béton
- clé à la base
- gabion
- pente faible < 30%
- bon état
- pente forte
- pente moyenne 30 à 65%
- en voie de détérioration
- pente moyenne

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)

Vitesse de l'eau en situation de crue

- granulométric du fond du cours d'eau
- rive concave
- rive convexe

tronçon droit

> 2 m (6m)

> 66%

> 15%

clairsemé

forte densité

densité moyenne

clairsemé

1 : FAIBLE

2 : IMPORTANT

3 : MAJEUR

- place
- bois
- stabilisation fagots-fascines
- remblai
- autre (voir photo 223-25-a)

- déversé
- béton
- clé à la base
- gabion
- pente faible < 30%
- bon état
- pente forte
- pente moyenne 30 à 65%
- en voie de détérioration
- pente moyenne

6 – LES VAGUES

BASTILLAGE ↳

- exposition du site aux vagues de vent
- pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours

- faibles vagues
- vagues fortes

- faibles à nul
- moyen
- modification importante du lit

7 – LE CHARRIAGE

↳ déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)

- faibles vagues
- vagues fortes

- faibles à nul
- moyen
- modification importante du lit

8 – ACCESSIBILITÉ AU SITE :

Facile, face au 390

9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 2-4 mètres**10 – LES NIVEAUX D'EAU** Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique < 1 m 1 à 3 m > 3 m**11 – L'ÉROSION**

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
 dans la moitié inférieure du talus faible moyenne
 faible moyenne forte
 forte

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- | | | | | | | |
|----------------------------|---|---|--|--|--|---|
| <i>Etat du talus</i> | <input type="checkbox"/> dénudé | <input type="checkbox"/> ravinement | <input type="checkbox"/> concentration de l'écoulement | <input checked="" type="checkbox"/> argile | <input type="checkbox"/> limon | <input type="checkbox"/> sable |
| (risque de glissement) | <input type="checkbox"/> arbre déraciné | <input type="checkbox"/> arbres très inclinés | <input type="checkbox"/> surcharge au sommet | <input checked="" type="checkbox"/> relief peu accidenté | <input type="checkbox"/> relief accidenté | <input type="checkbox"/> relief accidenté |
| <i>Ouvrage de contrôle</i> | <input type="checkbox"/> affaissement | <input checked="" type="checkbox"/> recul à la base | <input type="checkbox"/> bas du talus exondé à l'étage | <input type="checkbox"/> bonne couverture végétale | <input checked="" type="checkbox"/> faible couverture végétale | <input type="checkbox"/> faible couverture végétale |
| | <input type="checkbox"/> en amont | <input type="checkbox"/> en aval | <input type="checkbox"/> bas du talus inondé à l'étage | | | |
- Autres :* _____

13 – LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

- Dynamique de l'érosion* faible à moyenne moyenne à forte forte

Photos : 223-25-a, 223-25-b

Note :

LA RECOMMANDATION

- Cle
 Fagots-fascine
 Géomatelas et végétaux

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-14

IMPACT SUR LA STABILITÉ ET L'ÉROSION DE LA BERGE**3 : MAJEUR****1 – LE TALUS ANTHROPIQUE (milieu artificialisé)**

- enrochement
- placé
- bois
- mur de soutènement
- béton
- remblai
- autre

Classe de l'enrochement :

<input type="checkbox"/> gravier	%	<input type="checkbox"/> cailloux	%	<input type="checkbox"/> pierres	%	<input type="checkbox"/> blocs	%
----------------------------------	---	-----------------------------------	---	----------------------------------	---	--------------------------------	---

2 – LE COUVERT VÉGÉTAL

- | | | | | |
|----------------------------|--|--|---|---|
| moitié supérieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input checked="" type="checkbox"/> arbustes | <input checked="" type="checkbox"/> herbacées | <input type="checkbox"/> graminées |
| Frêne, tilleul | | Orme, cerisier sp. | | |
| moitié inférieure du talus | <input checked="" type="checkbox"/> arbres | <input type="checkbox"/> arbustes | <input type="checkbox"/> herbacées | <input type="checkbox"/> plantes aquatiques |
| Saule, érable | | | | <input type="checkbox"/> forte densité |
| Manitoba | | | | <input type="checkbox"/> densité moyenne |

3 – LA MORPHOLOGIE DU SITE

- | | | |
|--|--|---|
| forme de la rive | <input type="checkbox"/> rive convexe | <input type="checkbox"/> rive concave |
| hauteur du talus (ou de l'ouvrage de soutènement, s'il y a lieu) | <input type="checkbox"/> < 1 m | <input type="checkbox"/> tronçon droit |
| pente du talus de la rive | <input type="checkbox"/> < 30 % | <input type="checkbox"/> 1 à 2 m |
| pente de l'avant-plage | <input type="checkbox"/> < 10% | <input checked="" type="checkbox"/> > 2 m (5-6) |
| | <input type="checkbox"/> 30 à 66% (45-66%) | <input type="checkbox"/> > 66% |
| | <input type="checkbox"/> 10 à 15% | <input type="checkbox"/> > 15% |

4 – LA MORPHOLOGIE DU COURS D'EAU (variation de la section d'écoulement, en face du site)**5 – LES VITESSES D'ÉCOULEMENT**

- | | | |
|---------------------------------------|--|---|
| Vitesse de l'eau en situation de crue | <input checked="" type="checkbox"/> faibles (< 1m/s) | <input type="checkbox"/> moyennes (1 à 2 m/s) |
| granulométrie du fond du cours d'eau | <input checked="" type="checkbox"/> < 5 cm | <input type="checkbox"/> 5 à 10 cm |

6 – LES VAGUES
BASTILLAGE ↳

- | | | |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> exposition du site aux vagues de vent | <input type="checkbox"/> faibles vagues | <input type="checkbox"/> vagues fortes |
| <input type="checkbox"/> pour les embarcations de plaisance motorisées, proximité du parcours | | |

7 – LE CHARRAGE
↳ déplacement ou accumulation du matériau du lit (charriage de fond)

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> faibles à nul | <input checked="" type="checkbox"/> moyen | <input type="checkbox"/> modification importante du lit |
|--|---|---|

8 – ACCESSEURITÉ AU SITE : Facile, face au 532

9 – DISTANCE DES BERGES DE LA ROUTE : 3 mètres

10 – LES NIVEAUX D'EAU Variation entre 0 et 2 ans basée sur la méthode botanique

< 1 m 1 à 3 m > 3 m

(affaissement)

11 – L'ÉROSION

- érosion généralisée érosion localisée dans la moitié supérieure du talus
- dans la moitié inférieure du talus

12 – LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- | | | | |
|---|--|--|--|
| <i>Etat du talus</i> | <input type="checkbox"/> dénudé | <input type="checkbox"/> concentration de l'écoulement | <i>Type de sol</i> |
| (érosion) | <input checked="" type="checkbox"/> ravinement | <input type="checkbox"/> surcharge au sommet | <input checked="" type="checkbox"/> argile |
| <input checked="" type="checkbox"/> arbres déracinés | <input type="checkbox"/> arbres très inclinés | <input checked="" type="checkbox"/> Bassin versant | <input type="checkbox"/> limon |
| <input checked="" type="checkbox"/> affaissement | <input checked="" type="checkbox"/> recul à la base | <input type="checkbox"/> relief peu accidenté | <input type="checkbox"/> sable |
| <input checked="" type="checkbox"/> bas du talus exondé à l'étage | <input type="checkbox"/> bas du talus inondé à l'étage | <input type="checkbox"/> bonne couverture végétale | <input checked="" type="checkbox"/> relief accidenté |
| <input type="checkbox"/> en amont | <input type="checkbox"/> en aval | <input checked="" type="checkbox"/> faible couverture végétale | <input checked="" type="checkbox"/> faible couverture végétale |
- Ouvrage de contrôle* *Autres :*

13 – LE RÉSULTAT DE L'ANALYSE

- Dynamique de l'érosion* faible à moyenne moyenne à forte forte

Photos : 223-28-a, 223-28-b

Note :

NOM DU RESPONSABLE : A.D.

Date de la visite : 2004-05-14

**Annexe 3 Lettre du ministère de la
Culture et des
Communications**

Saint-Lambert, le 16 mai 2005

Ministère de l'Environnement
REÇU LE

2005 -05- 19

Service des projets en
milieu hydrique

Monsieur Gilles Brunet
Chef du service des projets en milieu hydrique
Direction des évaluations environnementales
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage, boîte 83
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

V/Réf. : 3211-02-225

Objet : Projet de stabilisation des talus des berges de la rivière Richelieu le long des routes 133 et 223 entre Saint-Basile-le-Grand et Saint-Ours

Monsieur,

Pour faire suite à votre lettre concernant le projet mentionné ci-dessus, nous vous transmettons nos commentaires concernant l'étude d'impact sur l'environnement produite pour le promoteur, en l'occurrence le ministère des Transports du Québec, Direction de l'Est-de-la-Montérégie.

Après lecture des derniers documents soumis à son attention, la Direction régionale de la Montérégie a procédé à l'évaluation de la proposition du mandataire du ministère des Transports concernant le traitement du patrimoine culturel dans le cadre du présent projet. De façon plus spécifique, nous avons été à même de constater qu'aucune mesure particulière n'avait été prévue par la firme Dessau-Soprin afin d'assurer la protection des ressources archéologiques sur ce tronçon de la rivière Richelieu. À notre avis, un projet comme celui-ci visant à stabiliser les berges d'une rivière aussi importante que le Richelieu est susceptible de menacer gravement l'intégrité des sites archéologiques existants.

Déjà, nous sommes en mesure de vous confirmer que plusieurs sites archéologiques sont connus sur cette partie de la rivière Richelieu. D'ailleurs, de tout temps, depuis le début de l'occupation humaine dans le sud du Québec, ce cours d'eau a constitué un axe de circulation majeur permettant de relier le fleuve Saint-Laurent au lac Champlain, et de là jusqu'à la côte atlantique en passant par la vallée de la rivière Hudson en Nouvelle-Angleterre. Il importe de savoir qu'au cours des derniers millénaires plusieurs populations humaines différentes (autochtones et non-autochtones) ont utilisé la rivière Richelieu pour assurer tant leurs déplacements que leurs subsistances. Actuellement, les données archéologiques nous permettent d'affirmer que des groupes autochtones exploitaient les ressources halieutiques et fauniques présentes sur le Richelieu il y a plus de cinq mille ans.

Notre recommandation quant au présent projet consiste à demander à la firme Dessau-Soprin d'intégrer un archéologue ou une firme d'archéologues à leur équipe de collaborateurs afin d'évaluer la pertinence de réaliser des interventions archéologiques sur le terrain, et cela, préalablement au début des travaux de stabilisation des berges. Selon les caractéristiques du terrain et la nature des travaux envisagés pour chacun des secteurs visés, les archéologues seront à même de fournir un avis professionnel sur le potentiel archéologique en présence, et de proposer les mesures appropriées afin de limiter les impacts sur les ressources archéologiques.

D'ailleurs, comme le ministère des Transports dispose à l'intérieur des ressources spécialisées pouvant assurer la suivi des recherches archéologiques, il serait tout indiqué que Dessau-Soprin s'entende avec le promoteur afin que celui-ci assume le volet archéologique du projet. Habituellement, pour les projets relevant du ministère des Transports, un inventaire archéologique est réalisé sous sa responsabilité, préalablement au début des travaux d'aménagement ou de construction. L'objectif de cet inventaire est alors de repérer et d'évaluer le cas échéant l'importance des ressources archéologiques en présence.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à communiquer avec M. Bernard Hébert, responsable de ce dossier à notre direction, au numéro (450) 671-1231, poste 28.

Nous espérons que ces renseignements vous satisferont, et nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le directeur par intérim,

Normand Ouellet

Normand Ouellet

NO/BH/cc

GÉNÉRALITÉS : Identification du document : SUJET DE CHANTIER D'OULLINS

** PAGE TOTALE.03 **

** PAGE TOTALE.04 **